



# Rapport d'activités 2018

**SYDER**

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU RHÔNE

# Sommaire

<b>L'éditorial du Président</b> .....	<b>p.03</b>
<b>L'éphéméride 2018</b> .....	<b>p.04</b>
<b>Les concessions</b> .....	<b>p.10</b>
Les concessions électricité .....	p.10
Les concessions gaz .....	p.14
Le contrôle des concessions .....	p.16
<b>La production d'énergies renouvelables</b> .....	<b>p.18</b>
La chaleur .....	p.18
Le photovoltaïque .....	p.22
<b>Les infrastructures de recharge de véhicules électriques</b> .....	<b>p.26</b>
<b>La maîtrise d'ouvrage</b> .....	<b>p.28</b>
<b>La maîtrise d'œuvre</b> .....	<b>p.32</b>
<b>La maintenance et l'exploitation de l'éclairage public</b> .....	<b>p.36</b>
<b>Les marchés publics</b> .....	<b>p.40</b>
<b>Le compte administratif 2018</b> .....	<b>p.43</b>
<b>L'organisation des services</b> .....	<b>p.44</b>
L'organigramme au 31 décembre 2018.....	p.44
La dématérialisation des process .....	p.46
La refonte des applications « métier » .....	p.47
<b>Le SYDER devient « Territoire d'Énergie Rhône - SYDER »</b> .....	<b>p.48</b>
<b>L'USERAA devient « Territoire d'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes »</b> .....	<b>p.49</b>
<b>Les trophées 2018 du SYDER</b> .....	<b>p.51</b>
<b>Les délibérations 2018</b> .....	<b>p.56</b>

Photos de couverture :  
CHABANIERE - Renforcement du réseau électrique à St Didier sous Rivierie  
LONGESSAIGNE - Silo de la chaufferie des Bédouins  
CHAMBOST LONGESSAIGNE - Installation photovoltaïque de la salle polyvalente  
MONTROTTIER - Borne de recharge de véhicules électriques  
CHATILLON D'AZERGUES - Eclairage public autonome photovoltaïque

# L'éditorial du Président

**Avec le recul que permettent ces quelques mois écoulés depuis la fin de cette année 2018, on peut considérer que 2018 a véritablement été une « année charnière » dans les différents domaines d'activités du SYDER :**

Année charnière sur la compétence de base du SYDER, celle d'autorité concédante de la distribution publique des énergies, où le contrat de concession électricité de 1993 a été reconduit tacitement, faute de trouver avec le concessionnaire un accord qui respecterait l'intérêt de nos communes, et en dépit de négociations menées à un rythme très soutenu ;

Année charnière sur notre compétence historique, le réseau électrique public, où l'évolution de notre cœur de métier, les investissements, s'est matérialisée par une refonte de la maîtrise d'œuvre pour augmenter notre capacité à faire. Sur l'éclairage public également, compétence optionnelle qui intéresse la quasi-totalité de nos communes membres, avec des nouveaux marchés de maintenance et d'exploitation qui gagnent en lisibilité sur les intervenants de terrain, et sur les exigences techniques du Syndicat, notamment en matière de qualité et de sécurité des installations ;

Année charnière également pour les activités liées à la transition énergétique, avec un repositionnement du Syndicat sur une priorité donnée aux investissements dans les énergies renouvelables, chaufferies publiques au bois et installations de production d'électricité photovoltaïque, grâce à une ingénierie technique et financière développée en interne et qui a fait la preuve de son efficacité à répondre aux attentes de nos communes ;

Année aussi, qui a vu la naissance statutaire d'une nouvelle compétence optionnelle, celle liée des infrastructures de recharge des véhicules électriques. Au rythme élevé des adhésions des communes et communautés de communes à cette nouvelle compétence, nul doute qu'elle est promise à un bel avenir ;



Paul VIDAL, Président du SYDER

Année 2018 dans laquelle les « services-support » (administratif, informatique, juridique, marchés publics) ont pris toute leur part, en développant toujours plus de compétences mises au service de l'œuvre collective, notamment à travers le quasi-achèvement de la dématérialisation des échanges internes et externes, entreprise depuis quatre années maintenant.

Je vous laisse découvrir, dans les pages qui suivent, plus de détails sur ces différents axes de travail qui ont été au cœur de l'action du SYDER en cette année 2018.

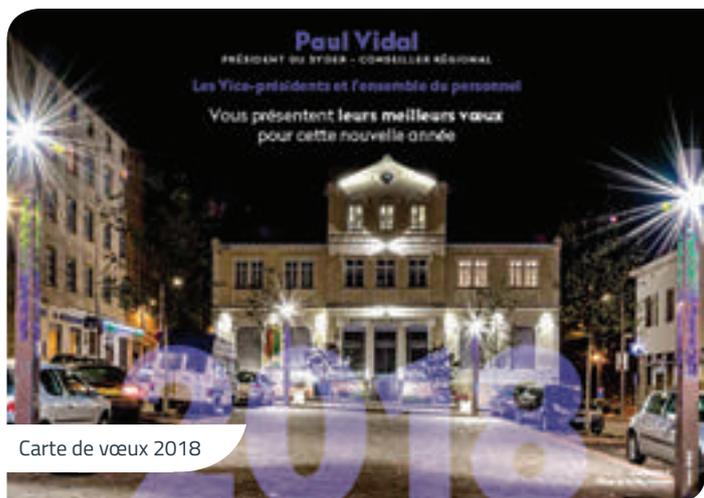
*Paul VIDAL  
Président du SYDER  
Conseiller régional délégué  
Maire de Toussieu*

# L'éphéméride 2018

## Janvier

LE 9

- Réunion de la commission des vice-présidents, préparatoire au comité syndical du 16 janvier
- Réunion de la commission « Concessions », avec l'audition du directeur territorial d'ENEDIS dans le cadre des négociations du nouveau contrat de concession Electricité



Carte de vœux 2018



16 janvier 2018 : présentation des vœux du Président VIDAL lors du comité syndical à Graves-sur-Anse

LE 16

- Réunion du comité syndical à Graves-sur-Anse

LE 19

- Réunion des directeurs de l'USERAA au Syndicat d'Énergies de la Loire à Saint Priest en Jarez (42)

LE 29

- Participation du SYDER aux assises européennes de l'énergie 2018 à Genève



05 février 2018 : réunion des présidents des syndicats d'énergies d'Auvergne-Rhône-Alpes à Montagnole (74)

## Février

LE 5

Réunion régionale trimestrielle des présidents des syndicats d'énergies Auvergne-Rhône-Alpes à Montagnole (74), à l'invitation du Syndicat d'Énergies de Haute Savoie. Élection de Jean-Paul AMOUDRY, Président du Syndicat d'énergies de Haute Savoie, à la présidence de l'USERAA pour 2018

LE 6

Réunion de la commission des vice-présidents

LE 20

Réunion au SYDER avec Christian VIVES, Directeur Régional d'ENEDIS et Jacques LONGUET, Délégué Régional EDF, dans le cadre des négociations du nouveau contrat de concession Electricité

Réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie SYDER Chaleur

Réunion de la commission des vice-présidents, préparatoire au comité syndical du 6 mars

LE 26

Réunion au SYDER avec Thierry JAYAT, Directeur Territorial d'ENEDIS sortant, et Hugues MADIGNIER, son successeur

Réunion au SYDER avec Pierre ABADIE, Président du SIGERLY, dans le cadre des négociations du nouveau contrat de concession Electricité

## Mars

LE 6

Réunion du comité syndical

Le SYDER devient « TERRITOIRE D'ÉNERGIE RHÔNE - SYDER »



LE 8

Réunion du conseil de surveillance de la SEM SOLEIL au SIEL à Saint Priest en Jarez (42)

Réunion au siège de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon avec Éric FOURNIER, Président de la commission Développement Durable à la Région

LE 20

Réunion de restitution du séminaire de Bagnols du 19 octobre 2017 aux membres du bureau syndical et au personnel

Réunion du bureau syndical sur les aides aux communes

LE 28

Réunion à la FNCCR dans le cadre des négociations du nouveau contrat de concession Electricité

LE 30

Réunion de travail au SYDER des présidents et directeurs de l'USERAA sur le nouveau modèle national de cahier des charges de concession électricité

## Avril

LE 3

Réunion de la commission d'appels d'offres pour l'attribution des marchés de « Maintenance Exploitation de l'Éclairage Public »

Réunion du bureau syndical

Réunion au SYDER de la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie

LE 17

Réunion de la commission des vice-présidents

# L'éphéméride

## 2018

### Mai

LE 15

Réunion de la commission des vice-présidents

LE 30

Réunion de la commission d'appels d'offres pour l'attribution du marché « Infrastructures de recharge de véhicules électriques »

Réunion du bureau syndical

### Juin

LE 5

Réunion des directeurs de l'USERAA au Syndicat d'Énergies de la Loire à Saint Priest en Jarez (42)

LE 6

Réunion du conseil de surveillance de la SEM SOLEIL au SIEL à Saint Priest en Jarez (42)

LE 7

Réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie SYDER Chaleur

LE 12

Réunion de la commission d'appels d'offres pour l'attribution des marchés de « Maintenance Exploitation de l'Éclairage Public » (suite), « Suivi des marchés de Maintenance-Exploitation de l'Éclairage Public » et « Accord Cadre pour le Groupement d'achat d'électricité »

Réunion du bureau syndical

LE 21

Réunion au SYDER avec Bernard CASTILLE, Directeur Délégué d'ENEDIS et Hugues MADIGNIER, Directeur Territorial d'ENEDIS dans le cadre des négociations du nouveau contrat de concession Electricité

LE 26

Réunion de la commission d'appels d'offres pour l'attribution du marché subséquent pour l'achat d'électricité

Réunion du comité syndical

### Juillet

LE 3

Réunion régionale trimestrielle des présidents des syndicats d'énergies Auvergne-Rhône-Alpes à Vignieu (38) à l'invitation du Syndicat d'Énergies de l'Isère

LE 9

Réunion du groupe de travail « Concessions » des syndicats d'énergies de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Annecy, à l'invitation du SYANE 74

### Septembre

LE 1<sup>ER</sup>

Mise en œuvre de la dématérialisation des bulletins de paie et mise à disposition de coffres-forts électroniques au bénéfice des agents du SYDER

LE 4

Réunion de la commission des vice-présidents

LE 13

Réunion de la commission « Concessions » dans le cadre des négociations du nouveau contrat de concession Electricité

LE 14

Réunion des directeurs des syndicats d'énergies du Grand Est à Bourg en Bresse (01)

LE 18

Réunion de la commission des vice-présidents

LE 19

Réunion des directeurs de l'USERAA au Syndicat d'Énergies de la Loire à Saint Priest en Jarez (42)

Réunion du conseil de surveillance de la SEM SOLEIL au SIEL à Saint Priest en Jarez (42)

LE 24

Réunion au SYDER du groupe de travail « Nouveau contrat de concession » de Territoire d'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes (TEARA)

LE 27

Réunion du groupe de travail « Concessions » des syndicats d'énergies de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Bourg en Bresse, à l'invitation du SIEA 01

### Octobre

LE 2

Réunion de la commission des vice-présidents

LE 3

Réunion régionale trimestrielle des présidents des syndicats d'énergies Auvergne-Rhône-Alpes à Andrézieux Bouthéon (42) à l'invitation du Syndicat d'Énergies de la Loire

LE 16

Réunion du bureau syndical

LE 18

Réunion de la commission « Concessions » sur les enjeux techniques et financiers de la négociation du nouveau contrat de concession Electricité

LE 19

Réunion au SYDER avec ENEDIS sur le bilan technique et patrimonial de la concession Electricité

LE 29

Réunion au SYDER avec ENEDIS sur la répartition de la maîtrise d'ouvrage dans le cadre des négociations du contrat de concession Electricité



05 au 09 novembre 2018 : mission d'étude d'une délégation d'administrateurs de la FNCCR à La Réunion

# L'éphéméride

## 2018

### Novembre

#### DU 05 AU 09

Participation du SYDER à la mission d'études organisée par la FNCCR à La Réunion (974)

#### LE 8

Contrôle sur le site de la concession ENEDIS et EDF

#### LE 9

Réunion au SYDER avec ENEDIS sur la transition énergétique dans le cadre des négociations du contrat de concession Electricité

#### LE 13

Réunion de la commission « Concessions » dans le cadre des négociations du nouveau contrat de concession Electricité

Réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie SYDER Chaleur

#### LE 14

Réunion au SYDER du groupe de travail « Nouveau contrat de concession » de Territoire d'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes

#### LE 15

Inauguration dans la commune de Les Haies de la première borne de recharge pour véhicules électriques du réseau public du SYDER



15 novembre 2018 : inauguration de la première borne de recharge de véhicules électriques aux Haies

#### LE 19

Réunion de la commission des vice-présidents

#### LE 20

Audit sur site du concessionnaire GRDF pour le contrôle des concessions gaz

#### LE 21

Rencontre avec Bernard CASTILLE, Directeur Délégué d'ENEDIS et Hugues MADIGNIER, Directeur Territorial d'ENEDIS dans le cadre des négociations du nouveau contrat de concession Electricité

#### LE 23

Réunion au SYDER avec ENEDIS sur la thématique des données de la concession dans le cadre des négociations du contrat de concession Electricité

#### LE 26

Réunion du groupe de travail « Concessions » des syndicats d'énergies de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Valence, à l'invitation du SDED 26

#### LE 27

Réunion d'information au SYDER préalable à la mise en œuvre du marché de fourniture d'électricité au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour les contrats de puissance supérieure à 36 kVA.

Réunion du comité syndical

#### LE 30

Réunion au SYDER avec ENEDIS sur la répartition de la maîtrise d'ouvrage dans le cadre des négociations du contrat de concession Electricité (suite)

### Décembre

#### LE 3

Réunion en mairie de Loire sur Rhône sur le déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques par le SYDER dans la région de Condrieu

#### LE 7

Réunion au SYDER avec ENEDIS sur le schéma directeur des investissements, dans le cadre des négociations du contrat de concession Electricité

#### LE 18

Réunion technique au SYDER à destination des agents, des maîtres d'œuvre et des entreprises, sur le dimensionnement photométrique dans les projets d'éclairage public

#### LE 20

Réunion de la commission « Concessions » dans le cadre des négociations du nouveau contrat de concession Electricité

#### LE 21

Conférence départementale annuelle de coordination des différents maîtres d'ouvrage en vue d'une optimisation des investissements sur le réseau (dite conférence « NOME »), réunie sous l'égide du Préfet



POLLIONNAY  
Eclairage public au Guerpillon

# Les concessions L'électricité

 **400 000**  
habitants

 **210**  
communes

Le SYDER est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, par délégation de compétence pour 210 communes du département du Rhône, représentant une population de 400 000 habitants. A ce titre, le Syndicat assume toutes les obligations et prérogatives relatives à sa qualité de propriétaire du réseau public de distribution d'électricité.

## La concession Electricité

Par contrat de concession, le SYDER a délégué l'exploitation du réseau de distribution à ENEDIS et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente à EDF pour la période 1993-2018. Ce contrat a été reconduit tacitement en mars 2018.

## La concession électricité en chiffres

	2016	2017	2018
<b>L'INVENTAIRE TECHNIQUE</b>			
Réseau HTA	4 543 km	4 584 km	<b>4 089 km</b>
Postes de transformation HTA/BT	6 728 postes	6 763 postes	<b>6 040 postes</b>
Réseau BT	6 634 km	6 673 km	<b>5 932 km</b>
<b>LES CONSOMMATEURS (USAGERS EN SOUTIRAGE)</b>			
Contrats TRV (Tarif Réglementé de Vente)	213 177 usagers	205 902 usagers	<b>161 527 usagers</b>
Contrats à prix de marché	47 877 usagers	58 528 usagers	<b>55 040 usagers</b>
Energie acheminée	3 230 GWh	3 317 GWh	<b>2 529 GWh</b>
<b>LES PRODUCTEURS (USAGERS EN INJECTION)</b>			
Dont Producteurs d'énergie photovoltaïque	4 614 prod.	4 996 prod.	<b>4 688 prod.</b>
<b>LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ DISTRIBUÉE</b>			
<b>La continuité de fourniture</b>			
Durée moyenne annuelle de coupure (critère B)	90 mn	122 mn	<b>216 mn</b>
Durée moyenne annuelle hors incidents exceptionnels	90 mn	69 mn	<b>99 mn</b>
Nombre d'usagers BT coupés pendant plus de 6 heures consécutives	12 432 usagers	16 498 usagers	<b>34 203 usagers</b>
Nombre d'usagers BT affectés par plus de 6 coupures supérieures à 3 min.	1 777 usagers	2 949 usagers	<b>1 028 usagers</b>

## Le compte d'exploitation ENEDIS de la concession du SYDER

ENEDIS	2016	2017	2018
<b>LES PRODUITS</b>			
Recettes d'acheminement	114 237 k€	117 458 k€	
Recettes de raccordements clients	5 173 k€	6 115 k€	
Recettes de prestations aux clients	1 324 k€	1 272 k€	
Recettes de travaux et prestations aux tiers	539 k€	0 k€	
Autres recettes	2 465 k€	2 242 k€	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>123 738 k€</b>	<b>127 087 k€</b>	
Produit de la production stockée et immobilisée	12 013 k€	11 117 k€	
Produit des reprises sur amortissements et provisions *	5 658 k€	4 201 k€	
Autres produits divers	1 230 k€	737 k€	
<b>Autres produits</b>	<b>18 901 k€</b>	<b>16 055 k€</b>	
<b>Total des produits</b>	<b>142 639 k€</b>	<b>143 142 k€</b>	
<b>LES CHARGES</b>			
Dépenses d'accès au réseau amont RTE	29 980 k€	32 893 k€	
Achat d'énergie pour pertes sur le réseau	9 546 k€	9 231 k€	
Redevance de concession SYDER	1 771 k€	0 k€	
Autres dépenses externes	19 252 k€	20 186 k€	
Impôts et taxes	6 394 k€	6 159 k€	
Charges de personnel	19 622 k€	20 427 k€	
Dotations aux amortissements distribution publique	15 630 k€	16 107 k€	
Dotations aux provisions distribution publique	402 k€	135 k€	
Autres dotations d'exploitation	9 619 k€	8 725 k€	
Charges des services centraux d'ERDF/ENEDIS	4 727 k€	5 480 k€	
Autres charges	2 788 k€	3 637 k€	
<b>Total des charges</b>	<b>119 731 k€</b>	<b>122 980 k€</b>	
<b>Résultat d'exploitation de la concession du SYDER</b>	<b>22 908 k€</b>	<b>20 162 k€</b>	
Contribution de la concession SYDER à l'équilibre national	9 607 k€	8 496 k€	
<b>Résultat d'exploitation corrigé de la contribution à l'équilibre</b>	<b>13 301 k€</b>	<b>11 666 k€</b>	

Données non fournies par ENEDIS

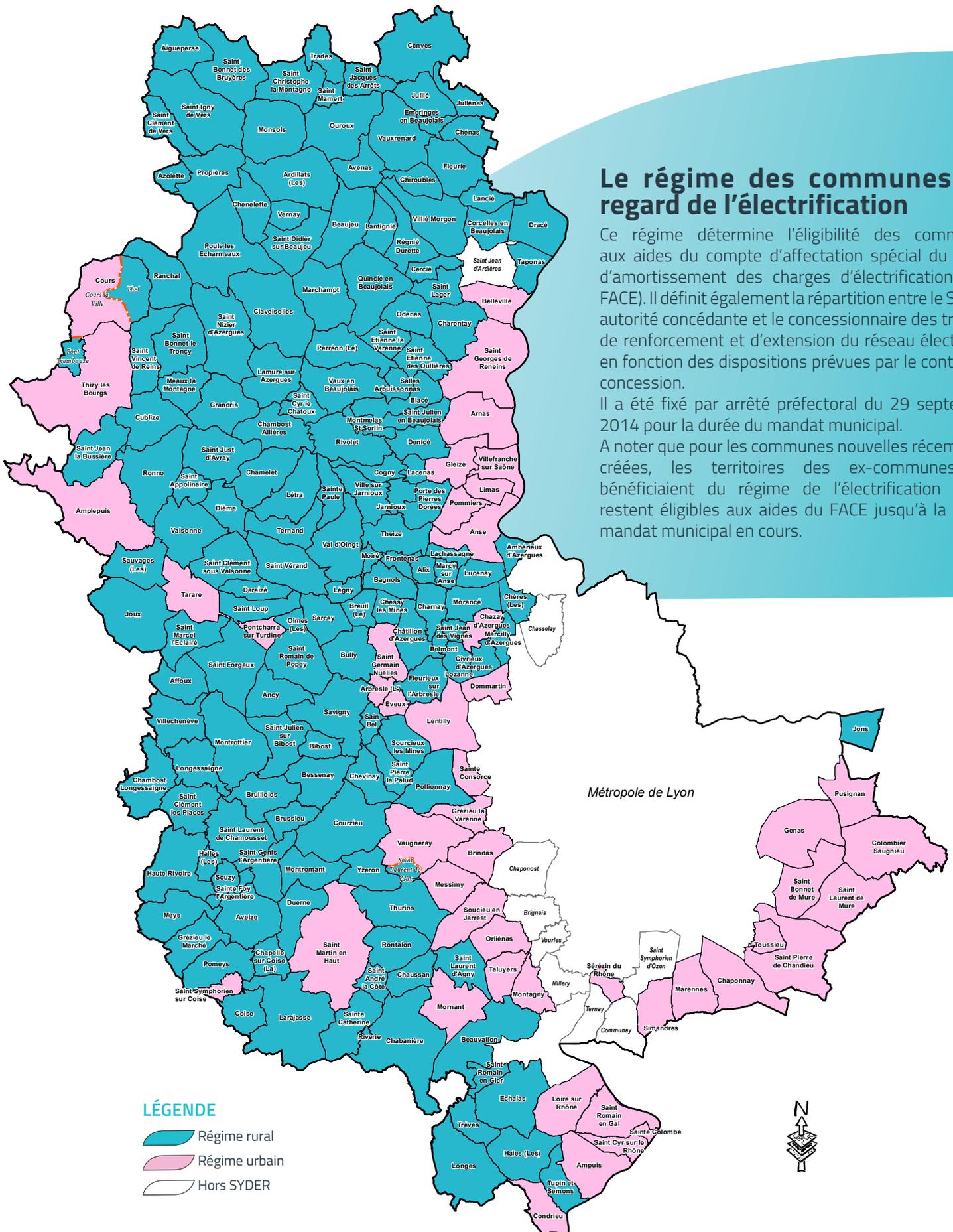
Données non fournies par ENEDIS

Non connu

\* Ventilation non connue

## La concession électrique

Au 31 décembre 2018



### Le régime des communes au regard de l'électrification

Ce régime détermine l'éligibilité des communes aux aides du compte d'affectation spécial du fonds d'amortissement des charges d'électrification (CAS FACE). Il définit également la répartition entre le SYDER autorité concédante et le concessionnaire des travaux de renforcement et d'extension du réseau électrique, en fonction des dispositions prévues par le contrat de concession.

Il a été fixé par arrêté préfectoral du 29 septembre 2014 pour la durée du mandat municipal.

A noter que pour les communes nouvelles récemment créées, les territoires des ex-communes qui bénéficiaient du régime de l'électrification rurale restent éligibles aux aides du FACE jusqu'à la fin du mandat municipal en cours.



CHABANIERE - Renforcement du réseau électrique à Saint Didier sous Riverie

### Les négociations pour le renouvellement du contrat de concession Electricité

Dans le cadre de la démarche de renouvellement de son contrat de concession d'électricité débutée en 2016, le SYDER a intensifié ses négociations avec les concessionnaires au cours de l'année 2018 :

L'année 2018 a été principalement marquée par la reconduction tacite le 8 mars 2018 du contrat de concession d'électricité du SYDER de 1993, conformément à la délibération prise en comité syndical le 16 janvier 2018, en cas de constat d'absence de signature d'un nouveau contrat de concession à la date d'échéance du 7 mars 2018.

#### LES NÉGOCIATIONS MENÉES EN 2018

Les négociations en vue de la signature d'un nouveau contrat de concession, débutées en 2016, se sont poursuivies toute cette année, à la fois sur le plan politique via l'exécutif et la commission « Concessions », et sur le plan technique, via les réunions entre les services du SYDER et d'ENEDIS.

Les principaux thèmes de discussions ont été approfondis au cours d'échanges soutenus :

Jusqu'au 7 mars 2018, échéance du contrat de concession de 1993, les discussions ont principalement porté sur les conditions d'un éventuel avenant à ce contrat de concession.

Le 8 mars 2018, après l'échec des négociations visant à passer cet avenant au contrat de concession de 1993, le SYDER prend acte de sa reconduction tacite en l'état à sa date d'échéance.

21 juin : Reprise des négociations avec ENEDIS en vue de la signature d'un nouveau contrat de concession par un contact le 21 juin 2018 entre l'exécutif du SYDER et la direction nationale d'ENEDIS.

A partir de septembre 2018, les échanges techniques se sont intensifiés sur les principaux sujets de discussion :

- L'inventaire comptable des ouvrages et les données techniques de la concession le 13 septembre.
- Le bilan technique et patrimonial de la concession les 19 octobre et 13 novembre.
- La répartition de la maîtrise d'ouvrage les 29 octobre et 30 novembre.
- La transition énergétique le 9 novembre.
- Les données contractuelles de la concession le 23 novembre.
- Le projet de schéma directeur des investissements le 7 décembre.
- Le bilan comptable et financier de la concession le 20 décembre.

### La conférence NOME 2018

L'article 21 de la loi du 7 décembre 2010 portant Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité, dite loi « NOME », institue une conférence départementale, placée sous l'égide du préfet, visant à favoriser la coordination des différents maîtres d'ouvrage en vue d'une optimisation des investissements sur le réseau.

La conférence départementale 2018 du Département du Rhône s'est tenue le 21 décembre et a eu pour objectif d'établir une vision cohérente des investissements, laquelle repose sur :

- un compte rendu de la politique d'investissement et de développement des réseaux adressé par le concessionnaire ENEDIS aux différentes autorités organisatrices,
- un compte-rendu des investissements réalisés par les maîtrises d'ouvrage autres qu'ENEDIS,
- un bilan détaillé de la mise en œuvre du programme prévisionnel de tous les investissements envisagés sur le réseau public de distribution,
- un programme prévisionnel de tous les investissements envisagés sur le réseau de distribution, qui précise notamment le montant et la localisation des travaux.



Les enjeux financiers sont au cœur de la négociation du nouveau contrat de concession Electricité

# Les concessions

## Le gaz



200 000  
habitants



90  
communes

Le SYDER est l'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz, par délégation de compétence optionnelle pour 90 communes du département du Rhône, représentant une population de 200 000 habitants.

### Le SYDER, autorité organisatrice de la distribution publique de gaz

Comme pour les réseaux publics d'électricité, les communes sont propriétaires des réseaux de distribution de gaz naturel. Elles ont la possibilité réglementaire de transférer l'organisation du service public de distribution de gaz naturel à un établissement intercommunal.

Au 31 décembre 2018, 90 communes ont ainsi confié l'organisation du service public de distribution de gaz naturel au SYDER.

### La concession gaz en chiffres

	2016	2017	2018
<b>CONCESSION HISTORIQUE</b>			
<b>L'INVENTAIRE TECHNIQUE</b>			
Postes de distribution publique	11 postes	11 postes	<b>11 postes</b>
Réseau - Longueur totale	859 km	866 km	<b>874 km</b>
Répartition du réseau par niveau de pression			
Réseau Basse Pression	3 km	3 km	<b>3 km</b>
Réseau Moyenne Pression	856 km	863 km	<b>871 km</b>
Répartition du réseau par matière			
Réseau polyéthylène	782 km	789 km	<b>800 km</b>
Réseau acier	77 km	77 km	<b>74 km</b>
Réseau autres matières	1 km	1 km	<b>1 km</b>
<b>LES CONSOMMATEURS</b>	<b>28 223 clients</b>	<b>29 487 clients</b>	<b>30 174 clients</b>
Energie acheminée	909 GWh	879 GWh	<b>836 GWh</b>
<b>LA QUALITÉ SÉCURITÉ DU GAZ DISTRIBUÉ</b>			
La continuité de fourniture			
Usagers ayant subi une interruption de livraison suite à incident	491 usagers	487 usagers	<b>521 usagers</b>
Nombre d'incidents	257 incidents	300 incidents	<b>431 incidents</b>
Manque de gaz	84 incidents	109 incidents	<b>135 incidents</b>
Défaut de pression			
Fuite de gaz	127 incidents	144 incidents	<b>203 incidents</b>
Équipement abîmé ou cassé...	39 incidents	39 incidents	<b>64 incidents</b>
Incendie ou explosion liés ou non à un ouvrage gaz	7 incidents	8 incidents	<b>29 incidents</b>

### Les concessions gaz

Le SYDER a concédé à GRDF la gestion et l'exploitation du réseau de distribution publique de gaz par contrats de concessions : 67 communes sont effectivement desservies par un réseau de distribution de gaz par GRDF dans le cadre de trois contrats de concession ou délégations de service public (cf. carte) :

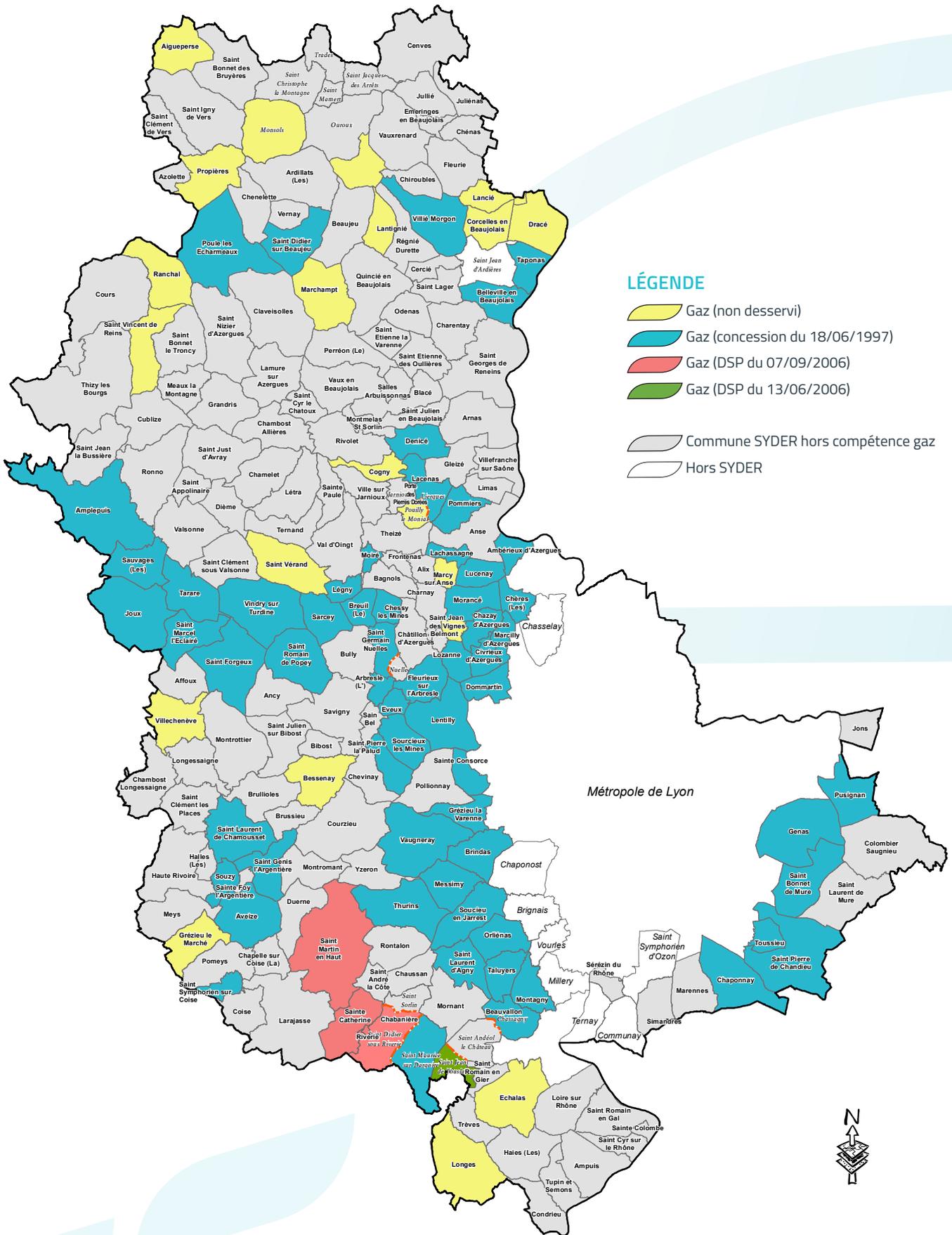
- 61 communes sont régies par le contrat de concession historique du 18 juin 1997.
- 3 communes (Riverie, Saint Martin en Haut et Sainte Catherine) bénéficient d'un contrat de DSP passé le 7 septembre 2006.
- 3 communes (Beauvallon, Chabanière et Porte des Pierres Dorées) disposent en 2018 de plusieurs régimes au regard de la desserte gaz, hérités de récents regroupements de communes en communes nouvelles.

### Le compte d'exploitation de la concession du SYDER

	2016	2017	2018
<b>LES PRODUITS</b>			
Recettes d'acheminement de gaz	10 163 k€	10 083 k€	<b>10 072 k€</b>
Recettes de raccordements, de prestations et autres recettes	794 k€	763 k€	<b>808 k€</b>
<b>Total des produits</b>	<b>10 957 k€</b>	<b>10 846 k€</b>	<b>10 880 k€</b>
<b>LES CHARGES</b>			
Charges de personnel	2 224 k€	2 251 k€	<b>2 183 k€</b>
Achats externes	504 k€	532 k€	<b>475 k€</b>
Contribution aux fonctions mutualisées	266 k€	290 k€	<b>256 k€</b>
Autres charges d'exploitation	1 904 k€	1 730 k€	<b>2 038 k€</b>
Impôts, taxes et divers	162 k€	152 k€	<b>157 k€</b>
Redevance de concession	109 k€	111 k€	<b>114 k€</b>
Charges calculées : amortissements et provisions...	5 788 k€	5 876 k€	<b>6 154 k€</b>
<b>Total des charges</b>	<b>10 956 k€</b>	<b>10 942 k€</b>	<b>11 377 k€</b>
Résultat d'exploitation de la concession du SYDER	1 k€	-96 k€	<b>-497 k€</b>

### La concession gaz

Au 31 décembre 2018



# Les concessions

## Le contrôle



**2 agents**  
ont réalisé les  
contrôles 2018



**7 agents**  
assermentés

Les agents assermentés du SYDER veillent au quotidien au respect par les concessionnaires des cahiers de charges de concession.

Ce **contrôle au fil de l'eau** est accompagné, pour chaque concession, d'un contrôle annuel approfondi, réalisé sur site en présence des représentants du concessionnaire. Ces contrôles annuels donnent lieu à un rapport de contrôle des services, présenté au bureau syndical.

### Des agents assermentés pour le contrôle des concessions

Sept agents du Syndicat sont assermentés par le Tribunal de Grande Instance de Lyon et bénéficient d'une habilitation du Président du SYDER pour effectuer les actes de contrôle des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz, et de contrôle de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.

Ils peuvent être, à ce titre, détenteurs d'informations relevant d'une obligation de confidentialité réglementaire.

Les contrôles 2018 ont été effectués par deux agents assermentés :

- Nathalie LOURENÇO, Responsable des concessions (chef de projet du contrôle).
- Estelle BOUR, Directeur des services.



Poste de transformation sur poteau

### Les contrôles réalisés en 2018 par le SYDER

Les actions effectuées en 2018 portent d'abord, comme chaque année, sur le contrôle du **respect des engagements contractuels** des concessionnaires de la distribution d'électricité et de gaz lors de l'exercice précédent, ainsi que sur le contrôle de la **fiabilité, la sincérité et la complétude des informations** qu'ils fournissent à l'autorité concédante dans leur compte rendu annuel d'activités.

Les contrôles sur site ont été effectués en 2018 sur l'activité 2017 des concessionnaires avec l'appui du cabinet AEC, missionné pour l'assistance au contrôle :

- Le 20 novembre 2018 : Contrôle chez GRDF à Lyon.
- Le 8 novembre 2018 : Contrôle chez ENEDIS et EDF à Lyon.

Ces contrôles ont mis en exergue des points importants qui sont actés par délibération du bureau syndical.

Parmi les points saillants du contrôle de la **concession électricité**, on peut retenir :

- Le refus constant d'ENEDIS de fournir des bilans techniques et comptables des opérations de prolongation de durée de vie réalisées sur le réseau du SYDER.
- La nécessité de fiabiliser l'inventaire du réseau basse tension (BT).
- Une nouvelle hausse de la durée moyenne de coupure des usagers sur l'année 2017 du fait de la sensibilité du réseau de distribution aux aléas climatiques.
- Le refus récurrent, au motif de la secrétisation des données, de transmettre les informations sur les injections d'électricité issues des producteurs à la maille communale.
- La non-communication du fournisseur EDF des réclamations orales et le refus de transmettre les données de consommation par commune de manière intégrale au motif de la secrétisation des données.

Parmi les points saillants du contrôle des **concessions gaz**, on peut retenir :

- Des investissements de renouvellement insuffisants pour maintenir un âge moyen stable des infrastructures de distribution.
- La difficulté d'appréhender l'activité de surveillance et de maintenance de certains ouvrages du fait d'un manque de transparence de GRDF sur les aspects permettant d'apprécier la fréquence de surveillance des ouvrages concédés.
- Un nombre d'incidents affectant les biens concédés en augmentation entre 2016 et 2017.
- Les ouvrages de raccordement et plus particulièrement les branchements constituent toujours les ouvrages les plus touchés par les incidents. Les causes de ces incidents suggèrent un besoin de remplacement plus soutenu de ces équipements.
- Une forte incohérence entre les inventaires techniques et comptables des ouvrages de raccordements collectifs.
- L'impossibilité pour le SYDER d'appréhender la constitution des charges d'exploitation présentées par GRDF dans ses différents éléments du compte d'exploitation. Ce refus est de nature à empêcher toute appréciation précise des chiffres présentés et des méthodes mises en place par le concessionnaire.

### Une coordination régionale des contrôles des concessions en 2018

Un **groupe de travail constitué des présidents et directeurs** des syndicats d'énergies de Territoire d'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes (TEARA) s'est constitué courant 2018 afin de réfléchir conjointement aux enjeux du renouvellement du contrat de concession électricité. Il s'est réuni à plusieurs reprises au SYDER, notamment les 30 mars et 24 septembre 2018.

Par ailleurs, **les services concessions des syndicats départementaux** de la région Auvergne-Rhône-Alpes se réunissent régulièrement pour échanger sur les actions de contrôle menées par chaque syndicat.

Des réunions de travail ont ainsi eu lieu le 9 juillet au SYANE (Haute-Savoie), le 27 septembre au SIEA (Ain) et le 26 novembre au SDED (Drôme).

Cette démarche permet d'enrichir la pratique de tous ces syndicats en matière de contrôle de concessions et de construire des actions communes de contrôle auprès des concessionnaires.



11 octobre 2018 - Nathalie LOURENÇO, responsable des concessions, fait un point aux agents de la négociation sur le renouvellement du contrat de concession électricité.

# Les énergies renouvelables

## La chaleur



**330 000 € HT**  
recettes de vente  
de chaleur



**24 communes du Rhône**  
ont transféré au SYDER  
leur compétence Chaleur

**La production et la distribution de chaleur sont une compétence optionnelle transférée au SYDER en 2018 par 24 communes du Rhône.**

Dans le cadre de cette compétence, le Syndicat étudie et réalise des chaufferies publiques de moyenne puissance, au bois déchiqueté ou granulé selon les projets. Au titre de la régie Chaleur, régie à autonomie financière créée le 15 décembre 2009, le syndicat assume la responsabilité de l'exploitation de ses chaufferies et vend la chaleur aux abonnés, sur une période de 20 ans.

### Une activité en croissance

Les recettes de vente de chaleur aux abonnés ont représenté en **2018 un montant de 330 000 € HT**. Le prix de vente de la chaleur est revu chaque année, site par site, pour assurer l'équilibre financier de la régie, sans déficit ni bénéfice.

### Les sites en exploitation en 2018

COMMUNE	SITE	TYPE DE COMBUSTIBLE BOIS	PUISSANCE CHAUDIÈRES BOIS	ANNÉE DE MISE EN SERVICE
LONGES	Le Pré Paquet	Plaquettes forestières	200 kW	2011
VAUX EN BEAUJOLAIS	École Bernard Pivot	Granulés	120 kW	2013
PROPIERES	Mairie – École	Granulés	112 kW	2014
LARAJASSE	Le Parc des Platanes	Plaquettes forestières	550 kW	2015
MONSOLS	Le Fontalet	Plaquettes forestières	300 kW	2015
LONGESSAIGNE	Les Bédouins	Plaquettes forestières	165 kW	2016
CHENAS	Les Chênes	Granulés	130 kW	2018

### Le conseil d'exploitation de la régie SYDER Chaleur

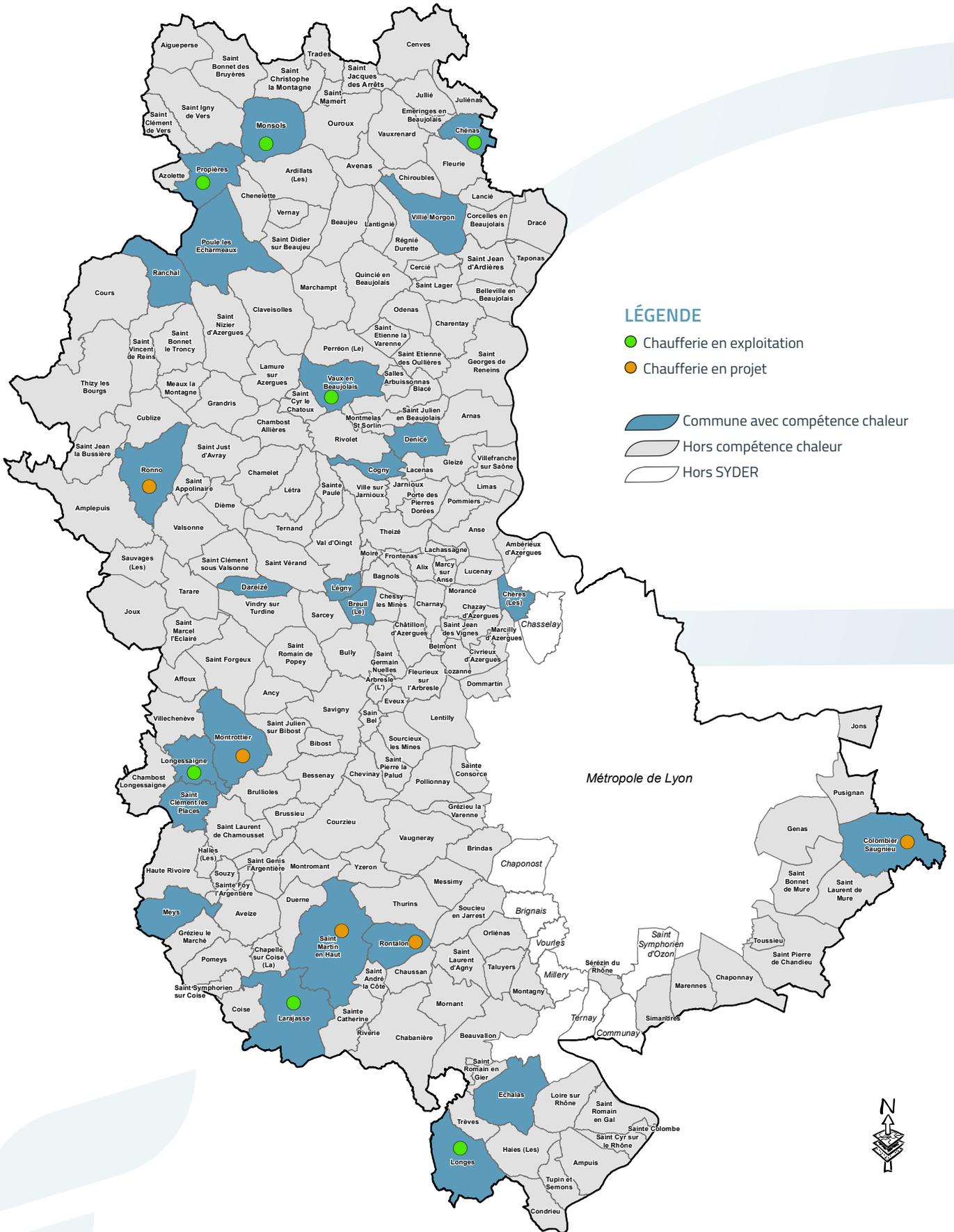
L'activité de production et distribution publique de chaleur, service public industriel et commercial (SPIC), est portée par la régie SYDER Chaleur, régie à autonomie financière créée par le SYDER en 2009.

Le conseil d'exploitation de la régie, présidé par Daniel MARTIN, Vice-président du SYDER, est composé cinq membres, désignés en début de mandat (juin 2014) par délibération du comité syndical (quatre membres représentant le comité syndical, et un membre représentant les abonnés).

En 2018, le conseil d'exploitation s'est réuni **les 20 février, 7 juin et 13 novembre 2018**, pour émettre des avis préalables à l'examen par le comité syndical des affaires intéressant la compétence Chaleur, conformément aux statuts de la régie. Le conseil d'exploitation a également pour rôle de prendre connaissance et débattre de l'activité au quotidien de la régie et des études et projets en cours.

### Les implantations de chaufferies

Au 31 décembre 2018



# Les énergies renouvelables

## La chaleur



CHENAS - La chaufferie des Chênes en cours de construction (Trophée 2018 du SYDER)

### La mise en exploitation de la 7<sup>e</sup> chaufferie

La **chaufferie bois énergie « Les Chênes »** a été mise en exploitation à CHENAS le **20 novembre 2018** par le SYDER, maître d'ouvrage et maître d'œuvre de l'opération, par délégation de compétence de la commune.

L'opération a permis l'installation de deux chaudières à granulés de 65 kW chacune, dans une chaufferie centralisée, venant remplacer trois chaudières fossiles décentralisées existantes.

Cet équipement permet de desservir la mairie, la salle des fêtes, les bâtiments de l'école et la cantine / garderie grâce à un réseau de chaleur.

L'opération a été financée notamment grâce à l'aide du Département du Rhône et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

### La nomination du directeur de la régie SYDER Chaleur

Cette régie a pris de l'importance, tant au niveau de son activité opérationnelle (nombre d'installations de chaufferies publiques en construction ou en exploitation, nombre d'abonnés au service ...) que de son activité financière (budget d'investissement, chiffre d'affaires de vente de chaleur ...). Son organisation administrative a ainsi été parachevée en 2018, avec la création d'un poste de directeur par le comité syndical du 26 juin 2018.

**Fabien HUBERT**, Ingénieur INSA et Chargé d'opérations chaufferies bois du SYDER, a été nommé à ce poste par délibération du comité syndical le 27 novembre 2018. A ce titre, il assume les fonctions de direction de la Régie, telles que définies par les statuts 15 décembre 2009.

### Les interventions du SYDER au niveau régional

L'expertise acquise par le SYDER en matière de construction et d'exploitation de chaufferies publiques au bois est désormais reconnue à la maille régionale.

Fabien HUBERT, Directeur de la régie SYDER Chaleur, a ainsi assuré, le **29 mars 2018**, en co-intervention avec Mathilde DEFOUR, agent du SIEL 42, une formation sur **les montages des projets bois-énergie**, destinée aux ingénieurs et techniciens des syndicats d'énergies d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Fabien HUBERT est également intervenu le **27 septembre 2018** au lycée agricole de Roanne-Chervé à PERREUX (42) lors de la journée technique « Optimisation des chaufferies bois énergie dès leur conception » organisée par le **Comité Stratégique Bois Energie** Auvergne-Rhône-Alpes. Son expertise a en effet été sollicitée pour l'animation de l'atelier « Régulation et optimisation hydraulique des chaufferies lors de leur conception ».



Fabien HUBERT, directeur de la régie SYDER Chaleur, avec le maire de Longessaigne lors de l'inauguration de la chaufferie des Bédouins

# Les énergies renouvelables

## Le photovoltaïque

Depuis 2016, le SYDER développe, au bénéfice de ses communes adhérentes, une activité de conception, réalisation et exploitation d'installations photovoltaïques sur les bâtiments publics.

### Une activité en forte progression en 2018...

Démarrée en 2016 dans les Monts du Lyonnais, cette activité a connu en 2017 et 2018 une forte progression, avec un essaimage des opérations dans le Beaujolais.

En 2017, 11 sites avaient été mis en exploitation, pour une puissance totale de 133 kWc et une production annuelle prévisionnelle de 145 000 kWh.

En 2018, **5 sites ont été mis en exploitation** pour une puissance totale de 203 kWc et une production annuelle prévisionnelle de 220 000 kWh.

Compte tenu de la forte progression de la puissance totale en exploitation, les recettes de vente de l'électricité produite sont passées de **5 000 € en 2017 à 32 000 € en 2018**, dans le cadre des contrats d'obligation d'achat de 20 ans souscrits par le SYDER. Ces recettes sont exclusivement utilisées au remboursement des emprunts réalisés pour les investissements, après couverture des frais d'exploitation.

COMMUNE	SITE	PUISSANCE (kWc)	PRODUCTION ANNUELLE PRÉVISIONNELLE
CHAMBOST LONGESSAIGNE	Salle Polyvalente	63,9 kWc	68 700 kWh
HAUTE RIVOIRE	Complexe Sportif	85,6 kWc	90 800 kWh
MEYS	Restaurant	9,0 kWc	9 600 kWh
MONTROMANT	Halle et local technique	8,8 kWc	9 300 kWh
SAINT SYMPHORIEN SUR COISE	Gendarmerie	35,8 kWc	40 100 kWh

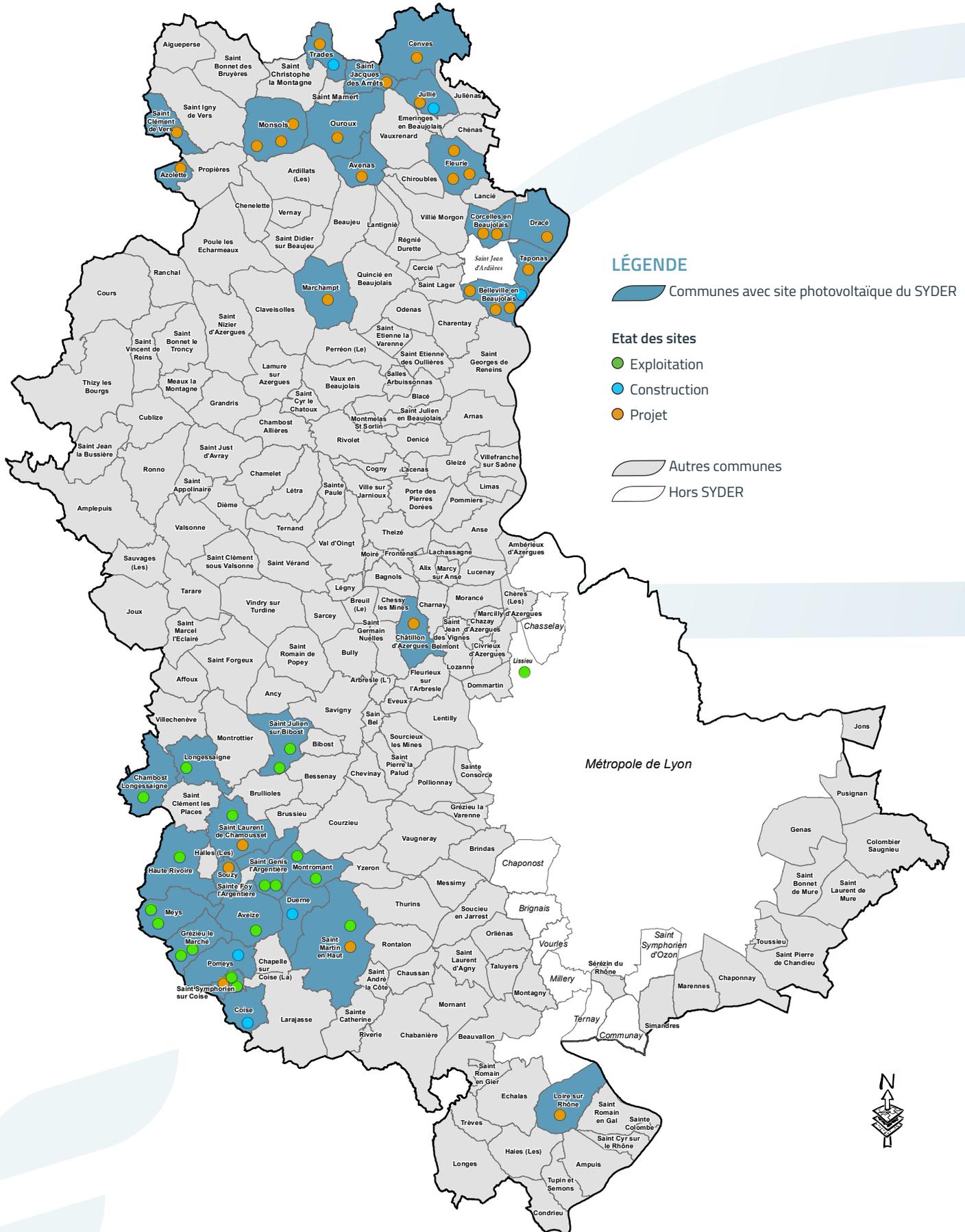
### ...Avec une perspective de développement soutenue

Par ailleurs, en 2018, **17 sites sont en construction** pour une puissance totale de 292 kWc et une production annuelle prévisionnelle de 300 000 kWh. Ces installations sont destinées à être mises en exploitation au cours de l'année 2019.

En 2018, le SYDER a également soutenu financièrement le projet de la **SAS Monts Energies**, société citoyenne des Monts du Lyonnais, via sa participation dans la SEM Soleil.

### Les sites de production photovoltaïque

Au 31 décembre 2018





SAINT SYMPHORIEN SUR COISE - Site photovoltaïque de la nouvelle gendarmerie

# Les énergies renouvelables

## Le photovoltaïque

### Une expertise reconnue à la maille régionale

L'expertise d'ingénierie technique, juridique et financière acquise par le SYDER en matière de conception, réalisation et montage juridique et financier des opérations d'installations de production d'énergie photovoltaïque sur sites publics est désormais bien installée et reconnue à la maille régionale.

**Olivier PEREYRON**, Chef de projets photovoltaïques et maître d'œuvre de leur conception à leur réalisation, puis exploitant des sites après leur mise en service, est ainsi intervenu le **19 septembre 2018** dans le cadre du « 5<sup>ème</sup> dialogue sur la politique européenne de cohésion » qui s'est tenu dans l'hémicycle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il y a présenté l'expérience acquise par le SYDER en matière de **mobilisation de fonds européens** dans le cadre du projet photovoltaïque déployé sur le territoire des Monts du Lyonnais, projet d'ensemble qui a bénéficié d'un financement FEDER.



Olivier PEREYRON, chef de projet photovoltaïque, lors de la mise en service du site de l'école de Saint Laurent de Chamousset

# Les infrastructures de recharge de véhicules électriques



Réseau public du SYDER  
accessible 24h/24

Par arrêté préfectoral du 16 mai 2017, le SYDER est devenu statutairement compétent en matière de déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides (IRVE) sur son territoire.

## Une nouvelle compétence statutaire optionnelle

Après une phase préalable d'étude de faisabilité et d'élaboration d'une stratégie de déploiement, le SYDER est entré en 2018 dans la phase opérationnelle du déploiement de son réseau avec l'attribution du marché de construction/maintenance et exploitation /supervision après consultation publique, et la mise en service des premières bornes de recharge sur les premières communes ayant transféré cette compétence optionnelle au Syndicat.

Conformément au code général des collectivités territoriales, l'intervention de la collectivité publique dans cette activité a été motivée par la carence d'initiative privée, au regard des enjeux de service public et d'aménagement du territoire rhodanien.

Le réseau public du SYDER est **accessible 24h/24** à tous les utilisateurs potentiels.

## Les tarifs au 27 novembre 2018

Le comité syndical a également décidé, le 27 novembre 2018, des **conditions tarifaires publiques** qui seront appliquées aux utilisateurs du réseau du SYDER.

Les collectivités adhérentes à la compétence IRVE bénéficient de recharges gratuites pour les véhicules publics de leur propre flotte électrique utilisant les bornes localisées sur leur territoire.



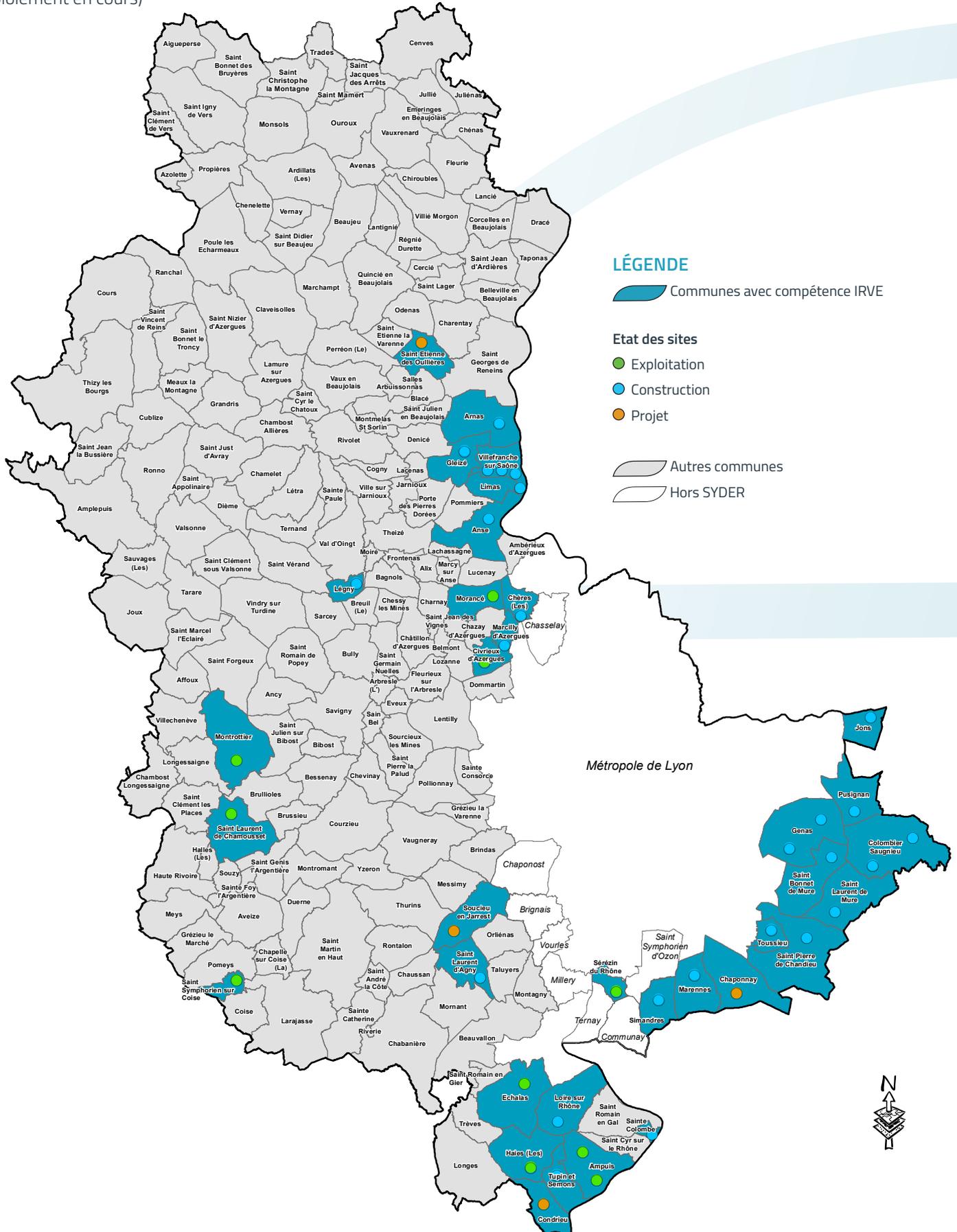
Christian FORGE, responsable qualité et chef du projet IRVE, lors de la présentation de la proposition tarifaire au comité syndical du 27 novembre 2018

	PROFIL DE L'UTILISATEUR		
	ABONNÉ SYDER	ABONNÉ AUTRE	NON ABONNÉ
Forfait 1 <sup>ère</sup> Année + Carte abonnement	25,00 €	sans objet	
Renouvellement du forfait annuel à l'échéance	10,00 €		
Recharge sur borne "normale" (22 kVA)	0,24 €/kWh	0,34 €/kWh	0,44 €/kWh
Recharge sur borne "rapide" (43 kVA - 50 kW)	0,34 €/kWh	0,44 €/kWh	0,54 €/kWh

# Les infrastructures de recharge de véhicules électriques

## L'implantation territoriale du réseau de bornes IRVE du SYDER

(déploiement en cours)

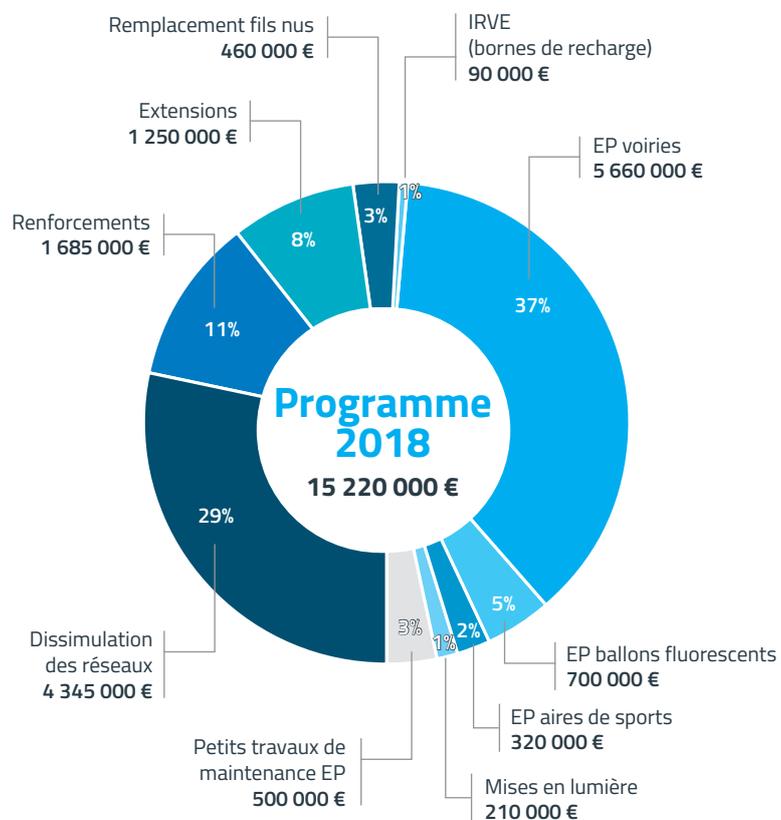


# La maîtrise d'ouvrage

## Le programme 2018 du SYDER

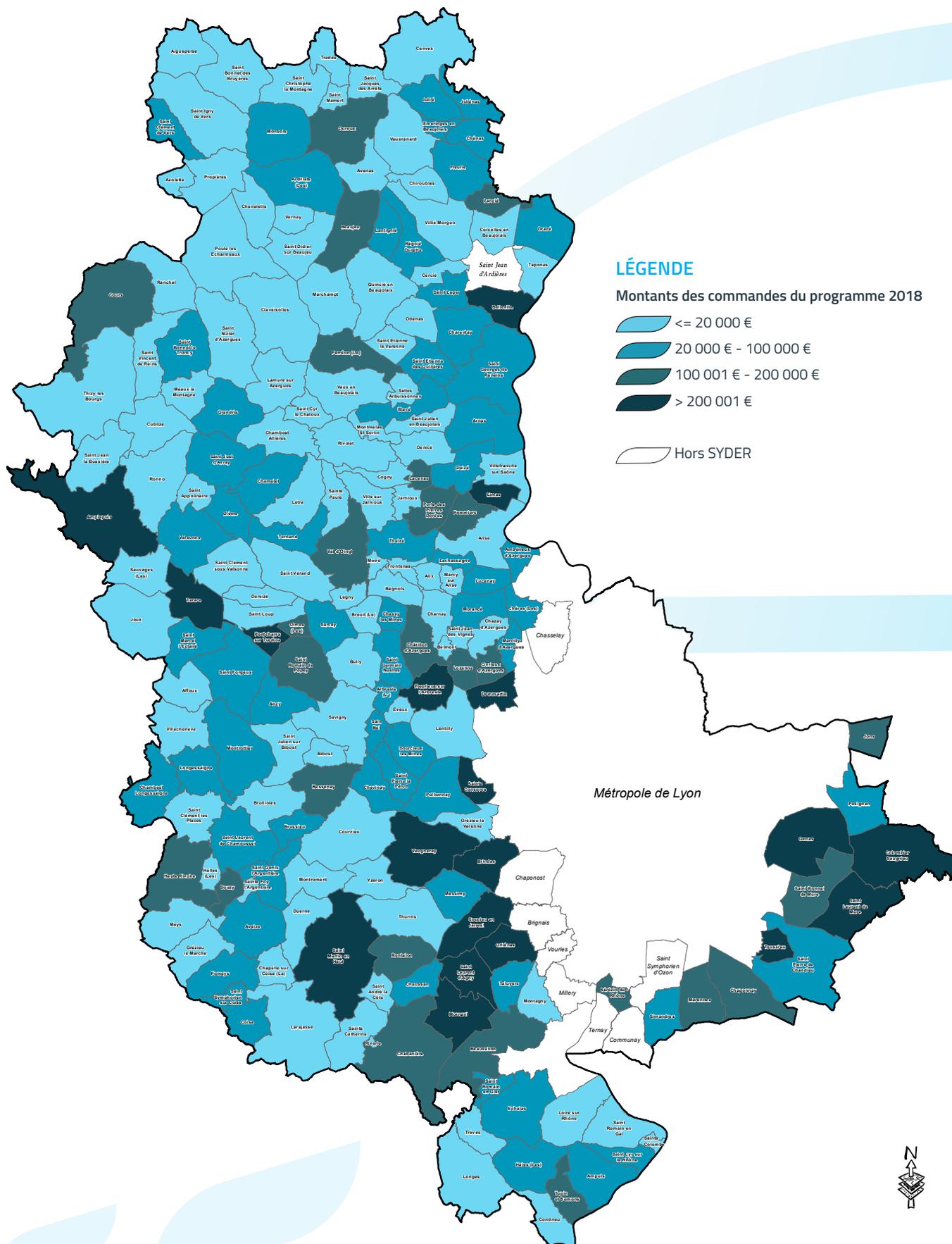
D'un montant de **15 220 000 €**, le programme 2018 correspond aux travaux engagés par le SYDER en trois tranches successives par délibérations des 26 juin 2018, 27 novembre 2018 et 12 mars 2019 du comité syndical (hors travaux engagés sur les budgets annexes Photovoltaïque et SYDER Chaleur).

Les investissements du SYDER se répartissent de manière équilibrée entre l'activité sur les réseaux électriques et celle liée à l'éclairage public.



NATURE DE TRAVAUX		TOTAL 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018
Réseaux	Dissimulation	4 345 000 €
	Extensions	1 250 000 €
	Remplacement fils nus	460 000 €
	Renforcement	1 685 000 €
	IRVE (bornes de recharge)	90 000 €
<b>Total Réseaux</b>		<b>7 830 000 €</b>
Eclairage public	Aires de sports	320 000 €
	Ballons fluorescents	700 000 €
	Voiries	5 660 000 €
	Mises en lumière	210 000 €
	Petits travaux liés à la maintenance	500 000 €
<b>Total Eclairage public</b>		<b>7 390 000 €</b>
<b>Total général</b>		<b>15 220 000 €</b>

# La déclinaison territoriale du programme 2018





# Les montants mandatés par le SYDER par commune en 2018

Ils correspondent aux montants payés par le SYDER au cours de l'année 2018 au titre des autorisations de programmes 2018 et antérieures.

# La maîtrise d'ouvrage

COMMUNE	TOTAL TTC
AFFOUX	10 560 €
AIGUEPERSE	1 410 €
ALIX	7 214 €
AMBERIEUX D'AZERGUES	15 679 €
AMPLEPUIIS	157 354 €
AMPUIS	420 304 €
ANCY	29 261 €
ANSE	94 588 €
ARBRESLE (L')	194 122 €
ARDILLATS (LES)	15 341 €
ARNAS	87 029 €
AVEIZE	104 016 €
AZOLETTE	2 179 €
BAGNOLS	6 724 €
BEAUJEU	90 825 €
BEAUVALLON	169 889 €
BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	212 577 €
BELMONT	49 652 €
BESSENEY	53 271 €
BIBOST	3 430 €
BLACE	15 886 €
BREUIL (LE)	897 €
BRINDAS	465 376 €
BRULLIOLES	7 193 €
BRUSSIEU	16 579 €
BULLY	47 836 €
CENVES	2 776 €
CERCIE	3 875 €
CHABANIERE	262 377 €
CHAMBOST ALLIERES	117 525 €
CHAMBOST LONGESSAIGNE	22 749 €
CHAMELET	26 557 €
CHAPELLE SUR COISE (LA)	2 094 €
CHAPONNAY	97 679 €
CHARENTAY	18 240 €
CHARNAY	9 934 €
CHATILLON D'AZERGUES	200 705 €
CHAUSSAN	60 316 €
CHAZAY D'AZERGUES	28 137 €
CHENAS	29 738 €
CHENELETTE	3 581 €
CHERES (LES)	125 686 €
CHESY LES MINES	66 805 €
CHEVINAY	20 677 €
CHIROUBLES	1 164 €
CIVRIEUX D'AZERGUES	103 362 €
CLAVEISOLLES	770 €
COGNV	5 080 €
COISE	28 834 €
COLOMBIER SAUGNIEU	333 169 €
CONDRIEU	34 135 €
CORCELLES EN BEAUJOLAIS	151 046 €
COURS	138 117 €
COURZIEU	16 881 €
CUBLIZE	88 000 €
DENICE	7 800 €
DEUX-GROSNES	137 999 €
DIEME	29 205 €
DOMMARTIN	228 438 €
DRACE	34 479 €
DUERNE	11 993 €
ECHALAS	179 716 €
EMERINGES EN BEAUJOLAIS	52 268 €
EVEUX	3 764 €
FLEURIE	50 419 €
FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE	187 473 €
FRONTENAS	10 142 €
GENAS	1 161 973 €

COMMUNE	TOTAL TTC
GLEIZE	356 119 €
GRANDRIS	46 636 €
GREZIEU LE MARCHE	3 407 €
HAIES (LES)	9 087 €
HALLES (LES)	2 884 €
HAUTE-RIVOIRE	321 940 €
JONS	229 470 €
JOUX	4 161 €
JULIENAS	20 709 €
JULLIE	13 717 €
LACENAS	22 330 €
LACHASSAGNE	36 043 €
LAMURE SUR AZERGUES	305 779 €
LANCIE	104 540 €
LANTIGNIE	48 374 €
LARAJASSE	31 830 €
LEGNV	78 769 €
LENTILLY	26 716 €
LETRA	6 981 €
LIMAS	398 053 €
LOIRE SUR RHONE	36 903 €
LONGES	11 010 €
LONGESSAIGNE	23 580 €
LOZANNE	126 729 €
LUCENAY	33 841 €
MARCHAMPT	798 €
MARCILLY D'AZERGUES	11 933 €
MARCY SUR ANSE	3 135 €
MARENNES	16 157 €
MEAUX LA MONTAGNE	16 032 €
MESSIMY	192 247 €
MEYS	5 131 €
MEYZIEU	46 578 €
MOIRE	1 509 €
MONTAGNY	8 319 €
MONTMELAS ST SORLIN	18 994 €
MONTROMANT	9 062 €
MONTROTIER	45 066 €
MORANCE	169 998 €
MORNANT	191 106 €
ODENAS	15 124 €
ORLIENAS	144 516 €
PERREON (LE)	84 021 €
POLLIONNAY	47 421 €
POMEYS	9 106 €
POMMIERS	105 040 €
PORTE DES PIERRES DOREES	71 880 €
POULE LES ECHARMEUX	31 219 €
PROPIERES	2 842 €
PUSIGNAN	74 991 €
QUINCIE EN BEAUJOLAIS	16 068 €
RANCHAL	690 €
REGNIE DURETTE	44 032 €
RIVERIE	11 237 €
RIVOLET	1 089 €
RONNO	1 464 €
RONTALON	149 822 €
SAIN BEL	167 790 €
SAINT ANDRE LA COTE	2 917 €
SAINT APPOLINAIRE	366 €
SAINT BONNET DE MURE	269 165 €
SAINT BONNET DES BRUYERES	185 €
SAINT BONNET LE TRONCY	68 775 €
SAINT CLEMENT DE VERS	22 045 €
SAINT CLEMENT LES PLACES	10 779 €
SAINT CLEMENT SOUS VALSONNE	2 267 €
SAINT CYR LE CHATOUX	1 071 €

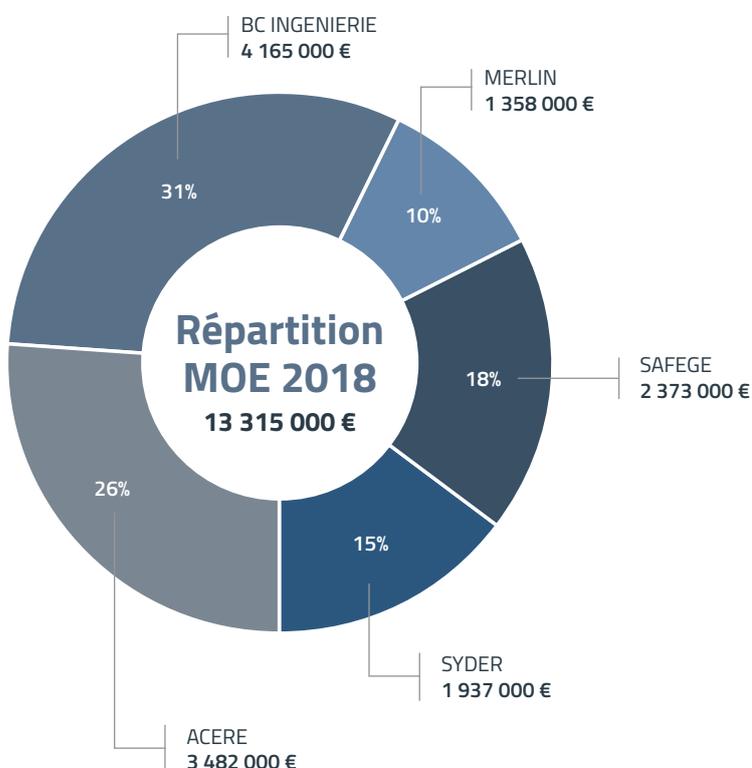
COMMUNE	TOTAL TTC
SAINT CYR SUR LE RHONE	42 559 €
SAINT DIDIER SUR BEAUJEU	12 476 €
SAINT ETIENNE DES OULLIERES	35 696 €
SAINT ETIENNE LA VARENNE	11 806 €
SAINT FORGELUX	42 109 €
SAINT GENIS L'ARGENTIERE	77 218 €
SAINT GEORGES DE RENEINS	70 683 €
SAINT GERMAIN NUELLES	120 077 €
SAINT IGNY DE VERS	14 519 €
SAINT JEAN DES VIGNES	4 848 €
SAINT JEAN LA BUSSIERE	28 412 €
SAINT JULIEN EN BEAUJOLAIS	17 846 €
SAINT JULIEN SUR BIBOST	2 241 €
SAINT JUST D'AVRAY	8 131 €
SAINT LAGER	81 691 €
SAINT LAURENT D'AGNY	503 814 €
SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	74 879 €
SAINT LAURENT DE MURE	378 145 €
SAINT MARCEL L'ECLAIRE	25 206 €
SAINT MARTIN EN HAUT	209 254 €
SAINT NIZIER D'AZERGUES	21 092 €
SAINT PIERRE DE CHANDIEU	145 332 €
SAINT PIERRE LA PALUD	51 678 €
SAINT ROMAIN DE POPEY	98 249 €
SAINT ROMAIN EN GAL	35 798 €
SAINT ROMAIN EN GIER	70 599 €
SAINT SYMPHORIEN SUR COISE	113 120 €
SAINT VERAND	80 032 €
SAINT VINCENT DE REINS	68 274 €
SAINTE CATHERINE	35 390 €
SAINTE COLOMBE	- €
SAINTE CONSORCE	239 810 €
SAINTE FOY L'ARGENTIERE	64 936 €
SAINTE PAULE	235 €
SALLES ARBUISSONNAS	5 893 €
SARCEY	61 743 €
SAUVAGES (LES)	13 149 €
SAVIGNY	29 147 €
SEREZIN DU RHONE	47 565 €
SIMANDRES	25 787 €
SOUCIEU EN JARREST	147 977 €
SOURCIEUX LES MINES	49 410 €
SOUZY	103 362 €
TALUYERS	80 839 €
TAPONAS	10 930 €
TARARE	669 630 €
TERNAND	5 315 €
THEIZE	12 450 €
THIZY LES BOURGS	55 519 €
THURINS	122 759 €
TOUSSIEU	240 065 €
TREVES	21 347 €
TUPIN ET SEMONS	154 932 €
VAL D'OINGT	251 167 €
VALSONNE	3 685 €
VAUGNERAY	- €
VAUX EN BEAUJOLAIS	80 180 €
VAUXRENARD	2 834 €
VERNAY	49 €
VILLE SUR JARNIOUX	12 025 €
VILLECHENEVE	69 486 €
VILLEFRANCHE SUR SAONE	4 104 €
VILLIE MORGON	182 648 €
VINDRY-SUR-TURDINE	505 955 €
YZERON	184 924 €
Total	16 707 502 €

# La maîtrise d'œuvre

## Un service partiellement externalisé

Depuis 2017, la maîtrise d'œuvre des investissements du SYDER en matière de réseaux électriques et éclairage public est **partiellement externalisée** : quatre bureaux d'études spécialisés interviennent en renfort des services du Syndicat pour les études de conception et le pilotage de la réalisation des travaux.

Cette externalisation a été décidée pour d'une part augmenter la « force de frappe » du SYDER en matière de traitement des opérations, et donc de réduire les délais de prise en charge des demandes, et d'autre part, pour rompre le lien, d'expérience parfois contre-productif, entre la conception et la réalisation d'une opération.



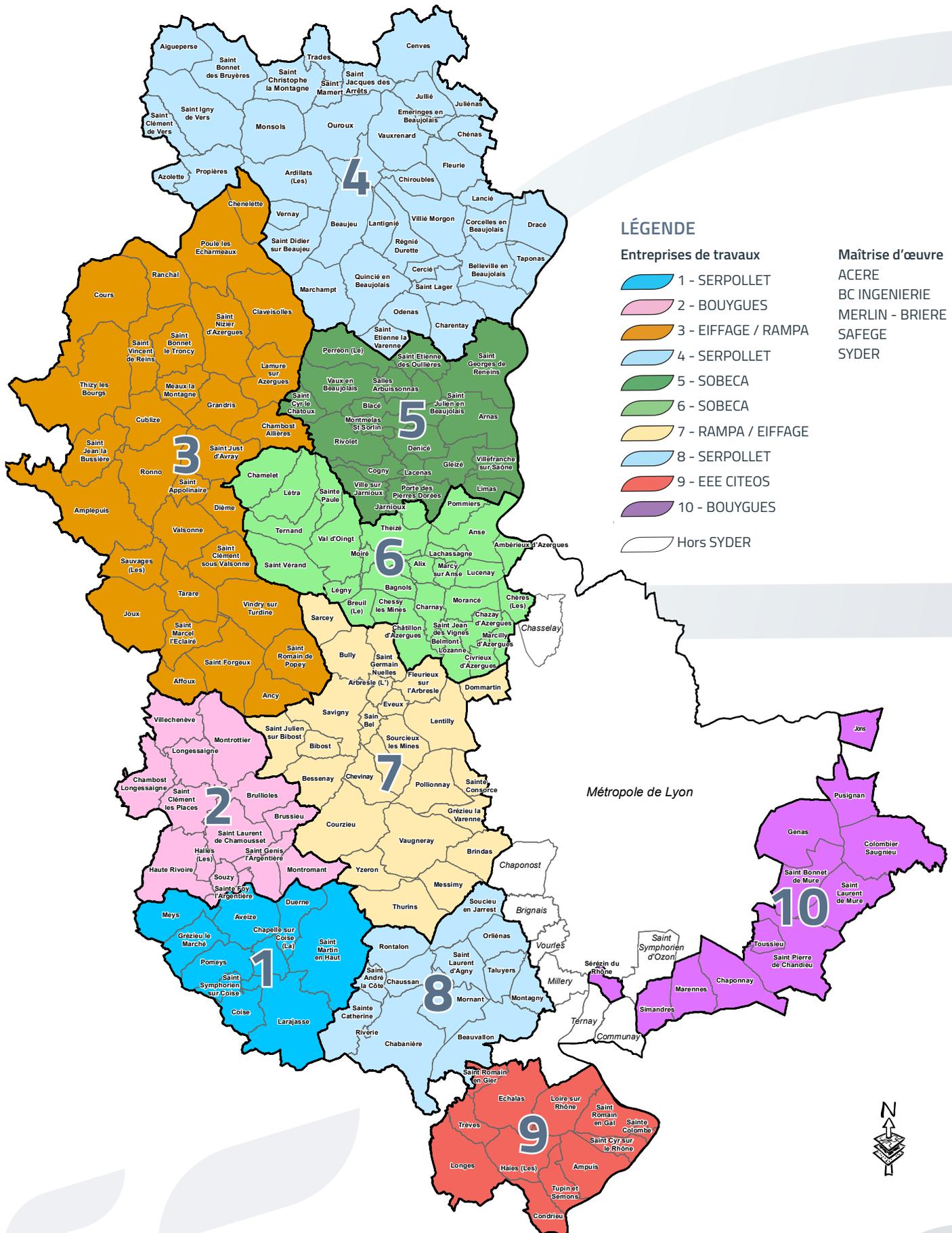
## L'évolution du service technique du SYDER

Le service technique du SYDER continue à assurer une partie de la maîtrise d'œuvre. Néanmoins, **cette mission historique de maître d'œuvre a largement évolué en 2018 vers la maîtrise d'ouvrage des travaux**, avec une attention particulière portée sur les phases amont, avec les études préalables de définition du besoin, et aval, avec le contrôle technique et financier des opérations réalisées.

Le rôle des agents techniques du SYDER est dorénavant aussi **d'assurer la cohérence technique globale des travaux** en s'assurant de la bonne prise en compte par les prestataires du cadre technique exigé par le SYDER (en particulier en matière de sécurité électrique des installations réalisées, et de mise en œuvre de techniques et matériels générant des économies de consommation électrique).

Les agents techniques du SYDER sont également garants de **l'harmonie des interfaces entre les différents intervenants** (élus et agents communaux, maîtres d'œuvre, responsable du suivi de l'exploitation de l'éclairage public, entreprises de travaux et de maintenance). Le SYDER reste seul responsable des arbitrages techniques et financiers éventuels.

## Les marchés travaux et maîtrise d'œuvre en 2018





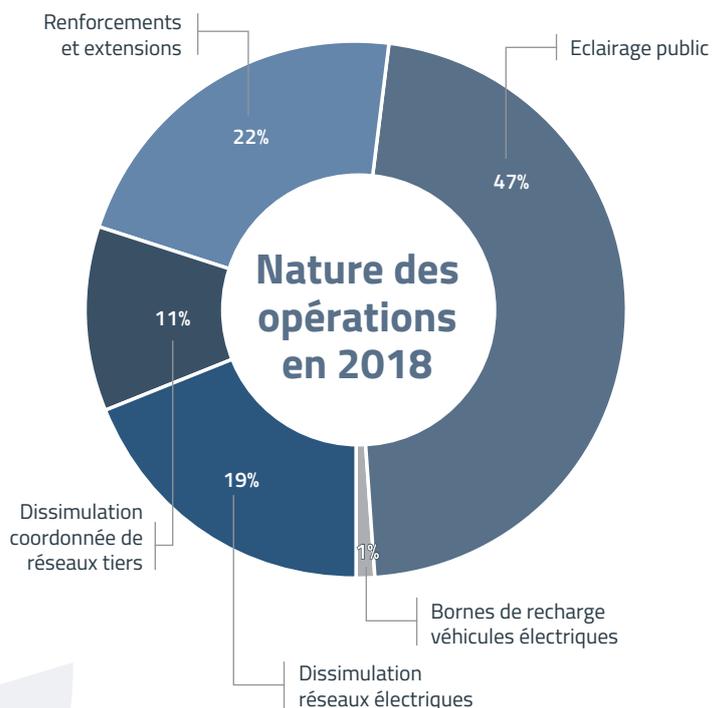
MORNANT - Eclairage du stade : mise en œuvre des mâts par hélicoptage

## La nature des affaires traitées

Quatre types d'opérations constituent toujours l'activité principale du SYDER en 2018 :

- Les dissimulations et aménagements des réseaux électriques (19 % de l'activité).
- Les dissimulations coordonnées des réseaux d'opérateurs tiers (11 %).
- Les renforcements et extensions des réseaux électriques (22 %).
- L'éclairage public, éclairage des terrains de sports et mises en lumière (47 %).

A la fin de l'année 2018, on a enregistré l'arrivée d'une nouvelle activité sous maîtrise d'œuvre du SYDER : **l'étude et la réalisation d'infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE)**. Cette activité, amorcée en 2018 (1 % de l'activité) a pris de l'ampleur au cours de l'année 2019.



Hervé KERNEIS, responsable du service technique, lors de la présentation du rapport de maîtrise d'œuvre au comité syndical

# La maintenance et l'exploitation de l'éclairage public



98% communes  
adhérentes

L'éclairage public est une compétence optionnelle proposée par le SYDER aux communes adhérentes du Rhône. 98 % des communes adhérentes, soit 205 communes, ont confié cette compétence au Syndicat qui exerce à ce titre les devoirs et responsabilités liés à l'investissement, à l'exploitation et la maintenance des équipements, ainsi que l'alimentation en énergie électrique.

## Les acteurs de la maintenance exploitation de l'éclairage public

De multiples intervenants agissent à divers titres dans cette activité.

**LA MUNICIPALITÉ** est le premier acteur de terrain, d'une part parce que l'éclairage public est d'abord un outil technique à la disposition du Maire pour l'exercice de son pouvoir de police, et d'autre part, par la proximité des élus municipaux face aux dysfonctionnements techniques (pannes, accidents) et aux demandes des administrés.

**LE CHARGÉ D'EXPLOITATION** est une personne désignée par le chef de l'entreprise prestataire du SYDER, et qui a reçu délégation en vue d'exploiter le réseau d'éclairage public. Il est en particulier responsable de l'accès aux ouvrages. C'est l'interlocuteur premier du SYDER et des communes au sein de chaque entreprise de maintenance.



10 décembre 2018 : Géolocalisation des pannes à Ambérieux d'Azergues

**LE RESPONSABLE DU SUIVI DE LA MAINTENANCE EXPLOITATION** est la personne désignée par le SYDER dans le cadre d'un marché spécifique pour l'assister dans le suivi de l'activité. Ses agents assurent une présence quotidienne sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement des opérations de maintenance et d'exploitation.

**LES ENTREPRISES DE MAINTENANCE-EXPLOITATION**, retenues par le SYDER à l'issue d'un appel d'offres, sont les prestataires de terrain, qui réalisent les interventions de maintenance (détection des pannes, visites programmées ou déclenchées à la demande de la municipalité, remplacement systématique des sources, petits travaux liés à la maintenance).

**LE PÔLE EXPLOITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC** du SYDER constitue la « plaque tournante » de cette activité. Interlocuteurs permanent des communes, ses quatre agents coordonnent l'activité des différents intervenants et suivent notamment, au jour le jour, le tableau de bord de déroulement des interventions via l'outil dédié mis en place par le service des systèmes d'information du SYDER.



Le pôle Exploitation EP du SYDER : Fabrice VEYRY, Arnaud GRANGE, Kevin SALZI et Christine BLONDEAU

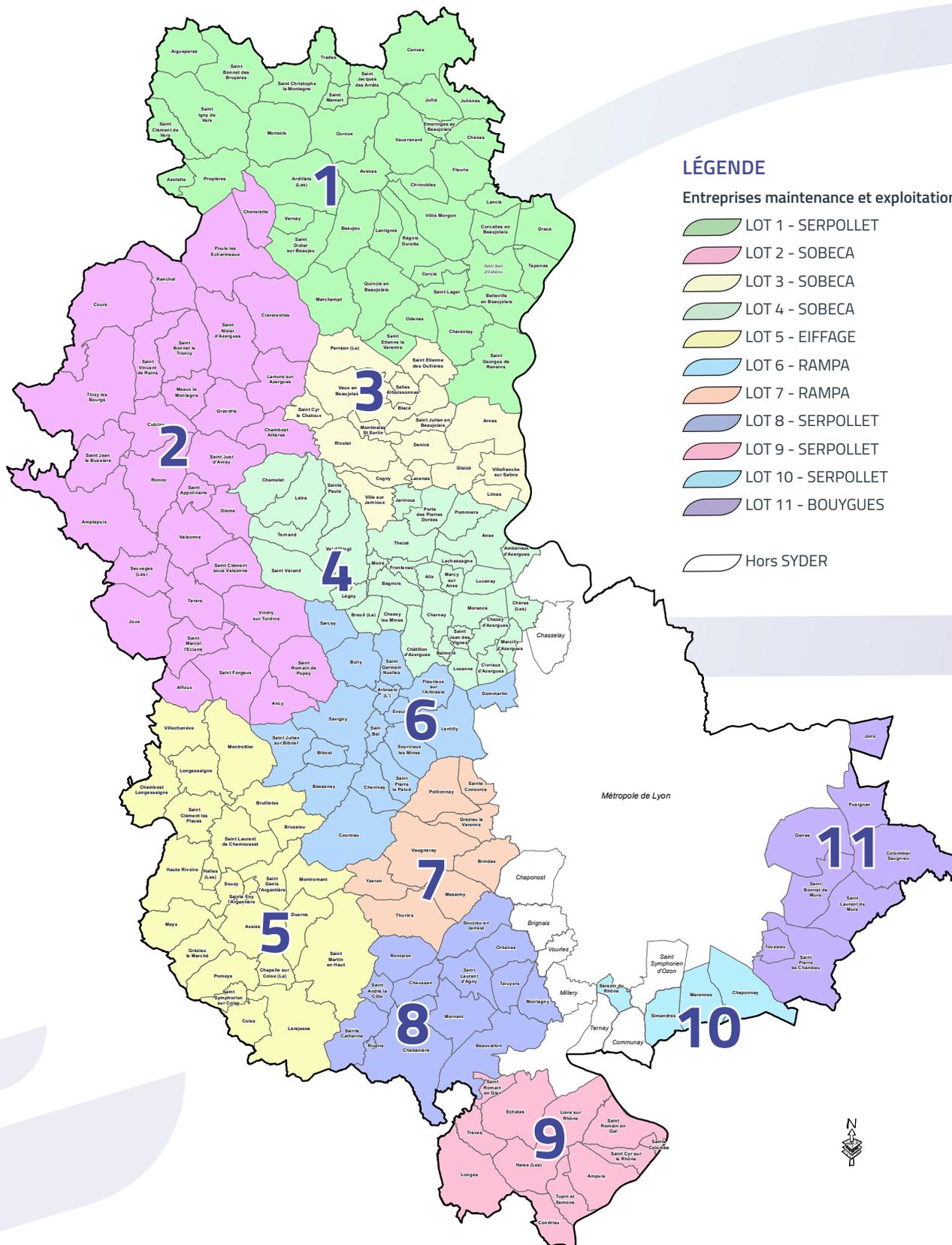
# La maintenance et l'exploitation de l'éclairage public

## Les marchés de maintenance et exploitation de l'éclairage public

Ces marchés, permettant d'attribuer à des prestataires la réalisation des interventions de maintenance, ont été renouvelés en juillet 2018, après appel d'offres ouvert, pour

une durée d'un an reconductible trois fois, soit une durée totale maximale de quatre ans.

Ces nouveaux marchés ont été l'occasion pour le SYDER de mettre à jour le découpage géographique des lots en fonction de la nouvelle carte territoriale rhodanienne.



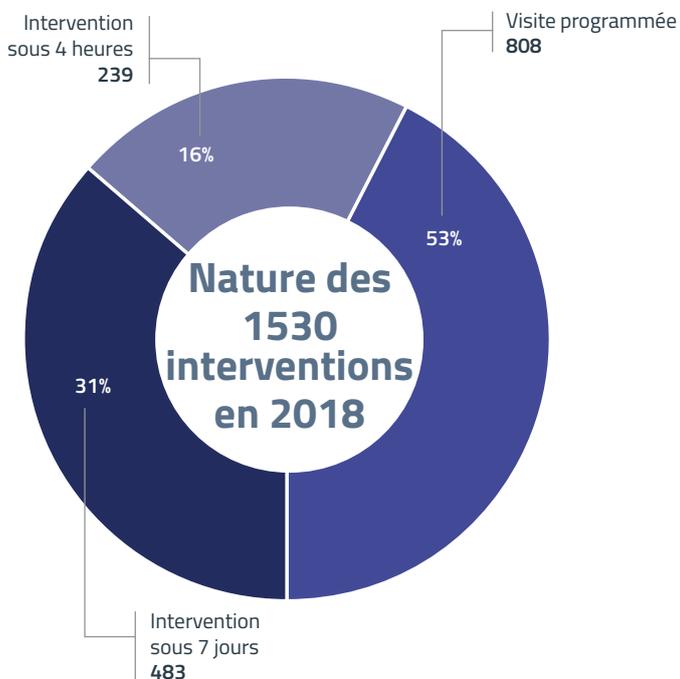
# La maintenance et l'exploitation de l'éclairage public

## Les interventions de maintenance

Les communes ont choisi dans leur quasi-totalité pour leur éclairage public une formule de maintenance incluant une visite périodique trimestrielle, comprenant une détection préalable des pannes, faite de nuit, et une intervention de réparation des défauts constatés, effectuée dans les sept jours suivants.

Des interventions complémentaires sont également réalisées sur demande de la commune, et selon le degré d'urgence estimé par la municipalité.

1530 interventions de maintenance ont été effectuées en 2018 par le SYDER.



## La détection nocturne des pannes

808 tournées de détection nocturne des pannes ont été réalisées en 2018, par les entreprises intervenantes, en amont des visites programmées.

Chaque visite fait l'objet d'un compte rendu cartographique géo-localisé consultable par les communes sur l'espace Adhérents du site internet [www.syder.fr](http://www.syder.fr), rubrique « Tournées nocturnes ».

Ces tournées nocturnes ont lieu, pour la plupart des communes, une fois par trimestre. Elles sont suivies dans les sept jours d'une visite de maintenance permettant de remédier aux dysfonctionnements constatés.

## Le remplacement systématique des sources

Le marché de maintenance prévoit une revue complète des installations et un remplacement systématique des sources effectués une fois tous les quatre ans.

En 2018, **24 communes** ont bénéficié de « relampage » concernant **6 200 points lumineux**, pour un montant de **270 000 €**, intégralement pris en charge par le SYDER dans le cadre des aides que le Syndicat apporte à la maintenance de l'éclairage public.

Le remplacement des sources intervient, pour chaque commune, quatre années après la campagne de remplacement précédente. Il a lieu au cours du semestre correspondant.

### Les 24 communes concernées en 2018 :

- Alix,
- Les Ardillats,
- Bagnols,
- Le Breuil,
- Chessy les Mines,
- Cognv,
- Colombier Saugnieu,
- Cours,
- Cublize,
- Dième,
- Echalas,
- Les Haies,
- Lacenas,
- Lantignié,
- Loire sur Rhône,
- Longes,
- Pommiers,
- Ranchal,
- Saint Cyr le Chatoux,
- Saint Just d'Avray,
- Saint Romain en Gal,
- Saint Romain en Gier,
- Sainte Catherine,
- Tupin et Semons.

# La maintenance et l'exploitation de l'éclairage public

## Le marché de suivi de l'exploitation de l'éclairage public

Depuis 2014, le SYDER est assisté dans le suivi de l'exploitation et de la maintenance de l'éclairage public par le bureau d'études SARESE. Ce marché a été renouvelé en juillet 2018, après procédure d'appel d'offres.

### Les chiffres clés 2018 de cette activité :

#### LES AVIS TECHNIQUES :

- 902 avis délivrés sur projets (961 en 2017).
- 689 avis sur dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (1 127 en 2017).

Le nombre d'avis techniques est fonction des dossiers de projets produits par les maîtres d'œuvre et des dossiers de fin de chantier fournis par les entreprises.

Ces avis sont émis dans un délai maximum de 48 h après la transmission des éléments par les entreprises de travaux.

Le cas échéant, ils donnent lieu à arbitrage par les services du SYDER.

#### LES AUDITS DE TERRAIN :

- 97 audits sur travaux d'investissement (143 en 2017).
- 97 audits sur prestations de maintenance (17 en 2017).

Le nombre d'audits de terrain (194 en 2018) est en augmentation de 20 % (160 en 2017), avec un ré-équilibrage au profit des audits sur les prestations de maintenance, compte-tenu du besoin spécifique exprimé par le SYDER en la matière en 2018.

Ces audits sont réalisés par sondages. Sauf circonstances particulières à la demande du SYDER, les différentes entreprises sont auditées proportionnellement à leur activité pour le SYDER. Les audits donnent lieu à des rapports d'audits circonstanciés.

#### LES RÉPONSES AUX OPÉRATEURS INTERVENANT SUR LA VOIRIE :

- 10 269 réponses à des déclarations de travaux (DT) et déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) (9 948 en 2017).

Ces réponses sont données dans les délais réglementaires, à un rythme moyen de 36 par jour ouvré.

#### LES EXPERTISES TECHNIQUES :

- 17 expertises effectuées sur des installations d'éclairage de lotissements privés destinés à être rétrocédés aux communes (15 en 2017).

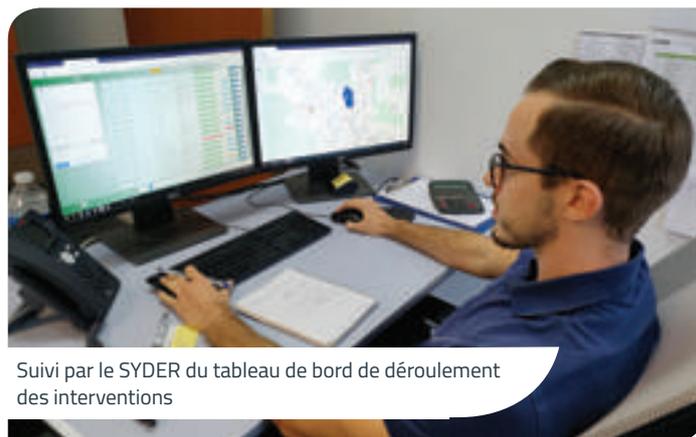
La coordination de cette activité avec la cellule du Syndicat dédiée à l'exploitation de l'éclairage public se fait notamment lors d'une réunion hebdomadaire au SYDER.

35 réunions ont ainsi eu lieu en 2018 au SYDER (39 en 2017).

#### LES FORMATIONS

Le nouveau marché 2018 de suivi de l'exploitation et de la maintenance de l'éclairage public a introduit une mission dédiée à l'information et la formation des intervenants techniques du SYDER (agents techniques du Syndicat, maîtres d'œuvre, entreprises de maintenance et de travaux).

Une première formation dédiée au dimensionnement photométrique dans les projets d'éclairage public a eu lieu au SYDER le mardi 18 décembre. Elle a réuni une vingtaine de participants.



Suivi par le SYDER du tableau de bord de déroulement des interventions

# Les marchés publics



Julien GARÇON, responsable juridique et marchés publics, lors de la présentation au comité syndical de l'accord-cadre pour l'achat d'électricité

## Les marchés conclus par appels d'offres en 2018

	OBJET DU MARCHÉ	RÉFÉRENCE ACTE ADMINISTRATIF	ATTRIBUTAIRES
Eclairage public	<i>Maintenance exploitation de l'éclairage public 2018-2021</i>		
	Lot n° 1 - Haut Beaujolais Val de Saône	BS_2018_016 du 03/04/2018	Entreprise SERPOLLET 69200 Vénissieux
	Lot n° 2 - Ouest Rhodanien		Entreprise SOBECA 69480 Anse
	Lot n° 3 - Beaujolais Caladois		Entreprise SOBECA 69480 Anse
	Lot n° 4 - Pierres Dorées		Entreprise SOBECA 69480 Anse
	Lot n° 5 - Monts du Lyonnais		Entreprise EIFFAGE ENERGIE 69210 SAVIGNY
	Lot n° 6 - Pays de l'Arbresle		Entreprise RAMPA 07250 Le Pouzin
	Lot n° 7 - Vallons du Lyonnais		Entreprise RAMPA 07250 Le Pouzin
	Lot n° 8 - Pays Mornantais		Entreprise SERPOLLET 69200 Vénissieux
	Lot n° 9 - Région de Condrieu		Entreprise SERPOLLET 69200 Vénissieux
	Lot n° 10 - Pays de l'Ozon		BS_2018_028 du 12/06/2018
	Lot n° 11 - Plaine de Saint Exupéry	Entreprise BOUYGUES E&S 69740 Genas	
Eclairage public	Suivi de la maintenance exploitation de l'éclairage public 2018-2021	BS_2018_029 du 12/06/2018	Bureau d'études SARESE 69210 Savigny
Groupement de commandes	<i>Accord cadre pour l'achat d'électricité et services associés</i>		
	Lot n° 1 - Points de livraison BT > 36 kVA et HTA	BS_2018_030 du 12/06/2018	DIRECT ENERGIE 75 015 Paris EDF 69006 Lyon
Lot n° 2 - Points de livraison BT ≤ 36 kVA Eclairage Public	DIRECT ENERGIE 75 015 Paris EDF 69006 Lyon XELAN 93210 Plaine St Denis		
IRVE	Réalisation, exploitation et maintenance d'infrastructures de recharge de véhicules électriques	BS_2018_025 du 30/05/2019	Groupement d'entreprises SERPOLLET - 69200 Vénissieux SODETREL - 92400 Courbevoie

## Les marchés conclus par procédure adaptée en 2018

	OBJET DU MARCHÉ	RÉFÉRENCE ACTE ADMINISTRATIF	ATTRIBUTAIRES
ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE	Assistance à l'analyse des offres du marché «Maintenance exploitation de l'éclairage public 2018-2021»	DS_2018_077 du 23/02/2018	Bureau d'Etudes Européen BEE 69120 Vaulx en Velin
ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE	Assistance à l'analyse des offres du marché «Infrastructures de recharge des Véhicules Electriques» (IRVE)	DS_2018_078 du 06/03/2018	Bureau d'études SOLSTYCE 75020 Paris
FINANCES	Ouverture d'une ligne de trésorerie de 3 000 000 €	DS_2018_106 du 24/05/2018	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES
CHAUFFERIES AU BOIS	<i>Chaufferie de CHENAS</i>		
	Lot n° 1 - Gros œuvre - Façades - Etanchéité	DS_2018_119 du 11/06/2018	Entreprise CHOPIN BTP 69790 St Igny de Vers
	Lot n° 2 - Chaufferies et sous-stations	DS_2018_118 du 06/06/2018	Entreprise GUERIN SAS 71570 La Chapelle de Guinchay
	Lot n° 3 - Métallerie		Entreprise ROTIVAL SAS 69220 St Jean d'Ardières
FINANCES	Contrat de prêt de 3 000 000 €	DS_2018_120 du 06/06/2018	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST
FINANCES	Contrat de prêt de 4 000 000 €	DS_2018_122 du 21/06/2018	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST
FINANCES	Ligne de trésorerie de 3 000 000 €	DS_2018_134 du 23/08/2018	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES
INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES	POMEYS : Renforcement de charpente préalable à l'installation photovoltaïque de la salle des sports	DS_2018_140 du 18/07/2018	Entreprise SNGI 69610 Ste Foy l'Argentière
INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES	BELLEVILLE : Réalisation de l'installation du Centre Multi-Accueil	DS_2018_146 du 23/08/2018	Entreprise TERRE ET LAC 69003 Lyon
ACHAT COMBUSTIBLE BOIS	CHENAS : Approvisionnement de la chaufferie publique en granulés bois pour la saison 2018/2019	DS_2018_152 du 30/08/2018	Entreprise VERT DESHY 01390 St André de Corcy
	LARAJASSE : Approvisionnement de la chaufferie publique en plaquettes forestières pour la saison 2018/2019	DS_2018_153 du 30/08/2018	Entreprise RECYBOIS 42170 St Just St Rambert
	LONGES : Approvisionnement de la chaufferie publique en plaquettes forestières pour la saison 2018/2019	DS_2018_154 du 30/08/2018	Entreprise GRENIER SARL 42520 Maclas
	MONSOLS : Approvisionnement de la chaufferie publique en plaquettes forestières pour la saison 2018/2019	DS_2018_155 du 30/08/2018	Entreprise COFORET 69870 Lamure sur Azergues
	LONGESSAIGNE : Approvisionnement de la chaufferie publique en plaquettes forestières pour la saison 2018/2019	DS_2018_156 du 30/08/2018	Entreprise COFORET 69870 Lamure sur Azergues
	PROPIERES : Approvisionnement de la chaufferie publique en granulés bois pour la saison 2018/2019	DS_2018_157 du 30/08/2018	Entreprise VERT DESHY 01390 St André de Corcy
	VAUX EN BEAUJOLAIS : Approvisionnement de la chaufferie publique en granulés bois pour la saison 2018/2019	DS_2018_158 du 30/08/2018	Entreprise VERT DESHY 01390 St André de Corcy
FINANCES	Contrat de prêt de 270 000 € pour budget annexe photovoltaïque	DS_2018_223 du 19/11/2018	LA BANQUE POSTALE
INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES	DUERNE : Réalisation de l'installation de l'école	DS_2018_227 du 19/11/2019	Entreprise TERRE ET LAC 69003 Lyon

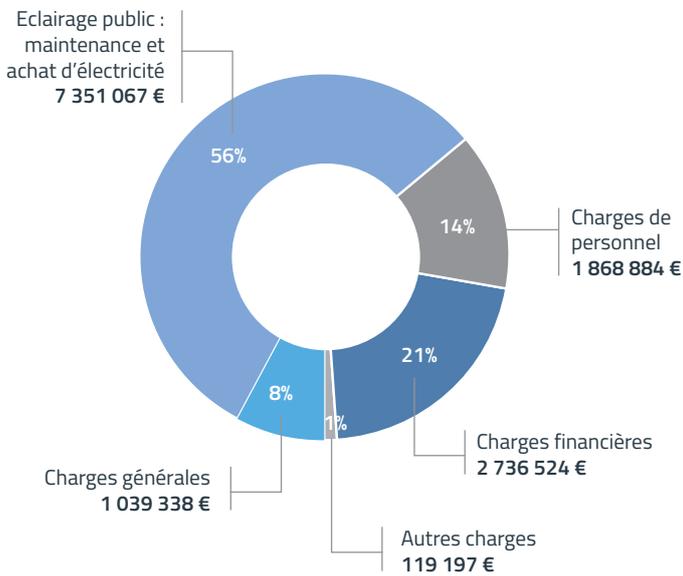


# Le compte administratif 2018

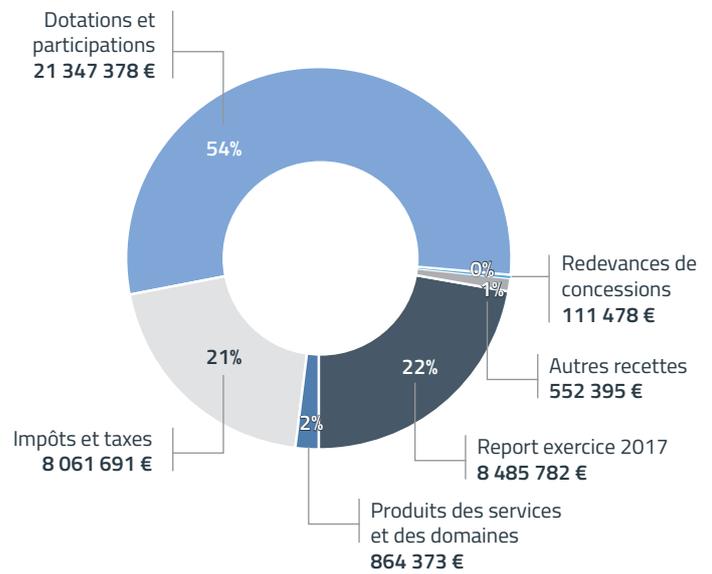
Les montants des dépenses et des recettes ne prennent pas en compte les opérations d'ordre.

## Le fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018 - 13 115 010 €

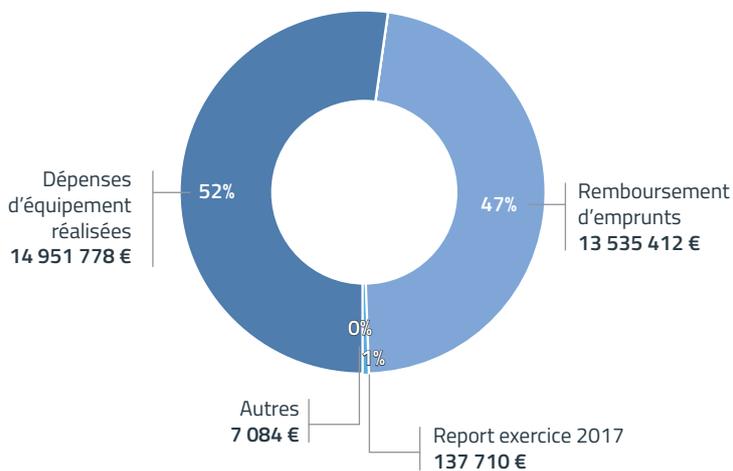


RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018 - 39 423 097 €

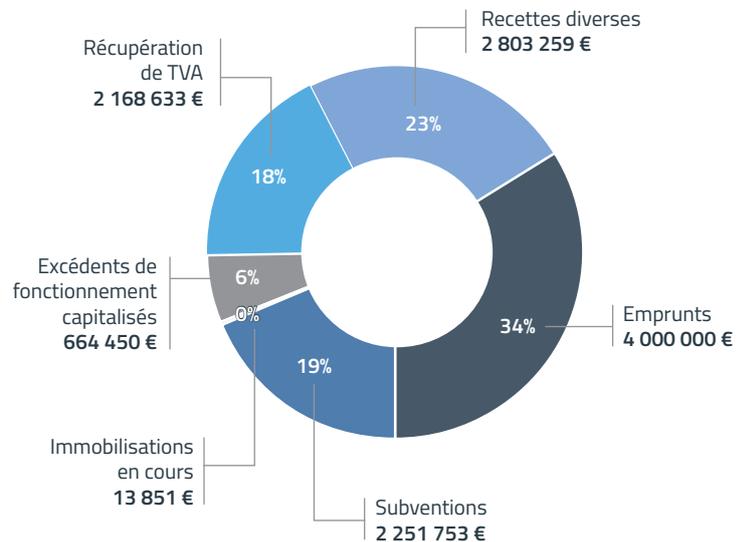


## L'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018 - 28 631 984 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018 - 11 901 946 €



# L'organisation des services

## Organigramme au 31 décembre 2018



SECRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENTIE ET DE LA DIRECTION  
Assistante  
Sylvie CHASSAING (50%)



SERVICE JURIDIQUE  
Responsable  
Julien GARÇON



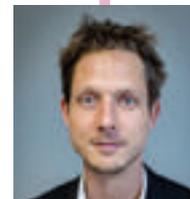
SERVICE CONCESSIONS  
Responsable  
Nathalie LOURENÇO



AFFAIRES GÉNÉRALES  
Chargé de missions  
Geneviève CECCACCI



SERVICE ADMINISTRATIF  
Chef de service  
Eric LEGEAI



SYSTEMES D'INFORMATION  
Chef de service  
Olivier GALAND



MARCHÉS PUBLICS  
Gestionnaire  
Sylvie CHASSAING (50 %)



Assistants  
Nathanaëlle BLANQUET / Karine COLAS / Caroline REGNIER



Informaticiens  
Etienne LANÇON / Paul MALIFARGE



ACCUEIL  
Agent d'accueil  
Jennifer PERRATON (70 %)



Cartographe - SIG  
Nicolas ELIE

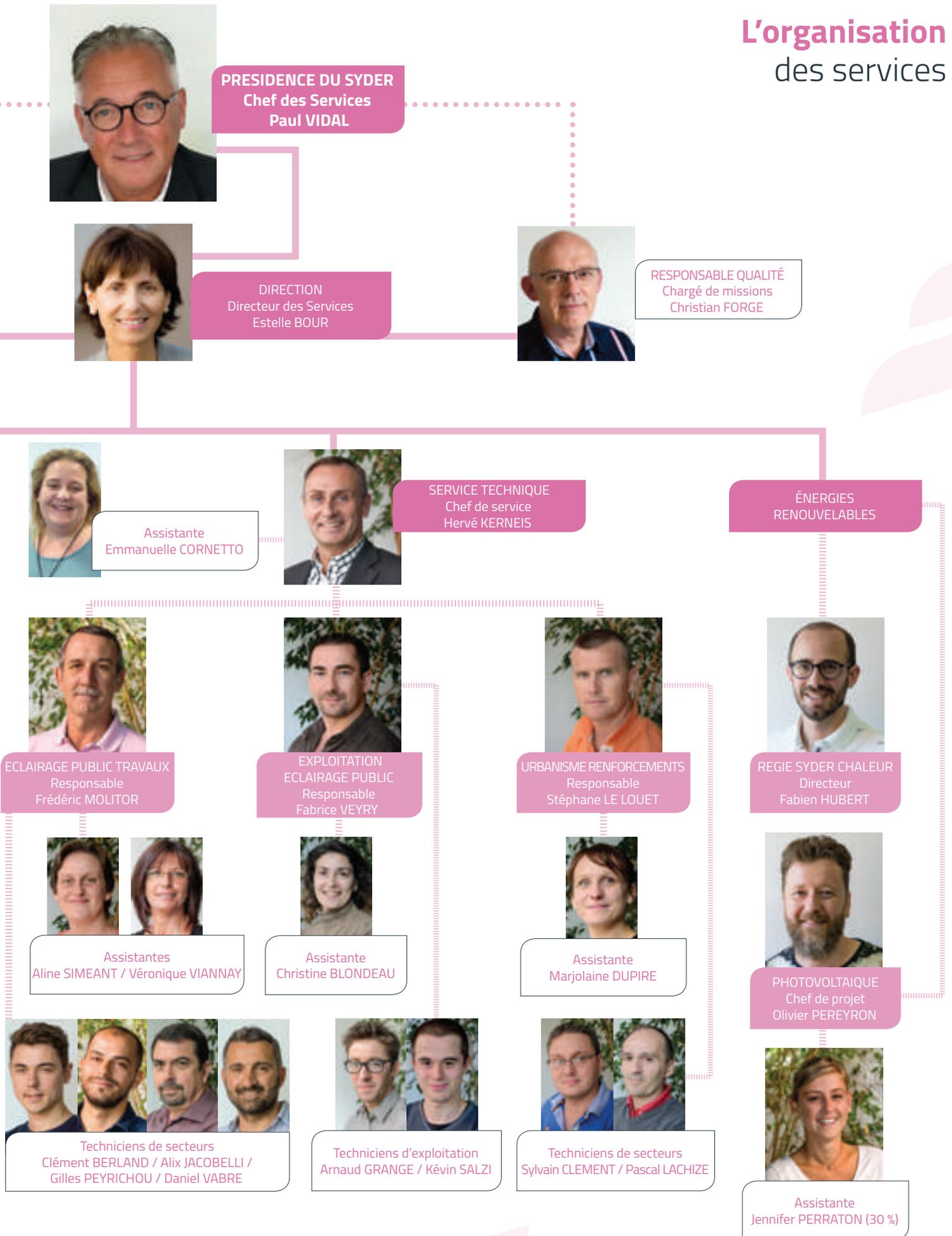
### Ils sont arrivés au SYDER en 2018

Le 01 janvier - Jennifer PERRATON - Agent d'accueil  
Le 02 janvier - Alix JACOBELLI - Technicien de secteur

### Ils ont quitté le SYDER en 2018

Le 01 janvier - Sylvie GANDIN - Assistante administrative  
Le 15 janvier - Côme GEROUDET - Conseiller en énergies  
Le 12 septembre - Juliette LEVY-VOUILLOUX - Conseiller en énergies  
Le 09 octobre - Rudy FOREY - Conseiller en énergies  
Le 09 octobre - Eric SOUVY - Conseiller en énergies  
Le 31 octobre - Fabien HORNEBECK - Conseiller en énergies  
Le 31 octobre - Antoine COLLIAT - Chef de service

# L'organisation des services



## L'organisation des services

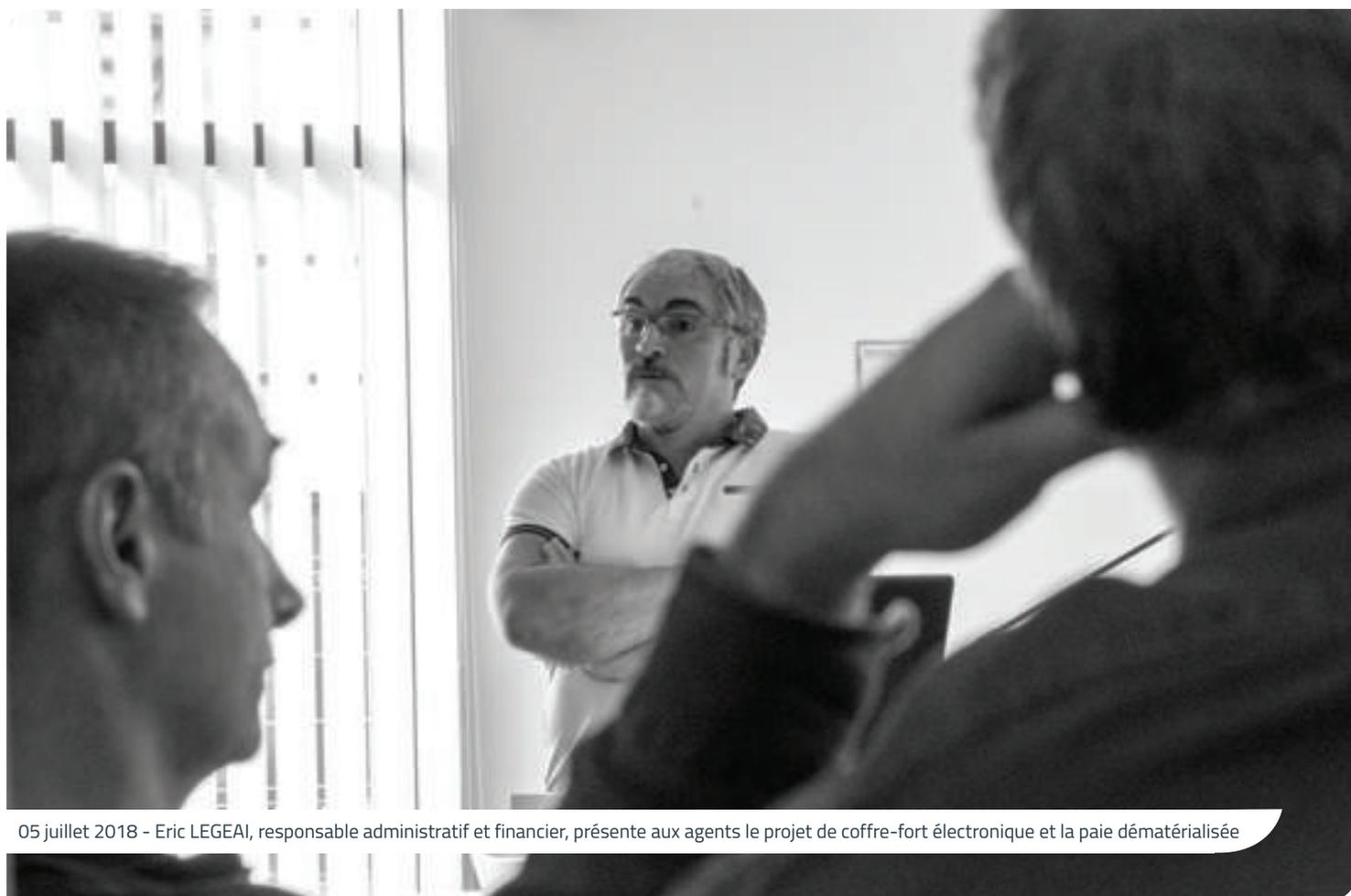
### La poursuite de la dématérialisation des process administratifs

Depuis 2014, le SYDER est résolument engagé dans la modernisation de son fonctionnement administratif avec une dématérialisation poussée des échanges en interne et avec les partenaires et prestataires extérieurs.

Pour la **partie financière**, cette organisation a eu pour effet de réduire les délais de paiement en diminuant le temps de traitement manuel des factures et de permettre aux agents concernés de se consacrer à des tâches à forte valeur ajoutée.

En 2018, un nouveau pas important a été accompli avec la **dématérialisation des actes liés aux ressources humaines** : les agents bénéficient, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, d'un coffre-fort électronique sécurisé dans lequel sont déposés leurs bulletins de paie et les arrêtés et décisions les concernant, dont la notification à l'agent se fait par signature électronique.

Ils disposent par ailleurs d'un **espace personnel sécurisé** dans lequel ils peuvent déposer des documents personnels à leur convenance (papiers d'identité etc...).



05 juillet 2018 - Eric LEGEAI, responsable administratif et financier, présente aux agents le projet de coffre-fort électronique et la paie dématérialisée

### L'expérimentation du télétravail

Par délibération du 16 janvier 2018, le comité syndical a autorisé la mise en œuvre en 2018 d'une **expérimentation sur le télétravail**. Destinée notamment à améliorer l'attractivité de la collectivité en conservant des agents à profil de forte expertise, elle a concerné deux agents en 2018.

Cette expérimentation a donné lieu à un **bilan actant d'un dispositif positif** pour les personnels concernés, mais a également souligné **l'enjeu crucial d'une identification pertinente des activités et profils** qui pourraient être concernés dans la perspective d'un élargissement en 2019 de ce mode de fonctionnement.

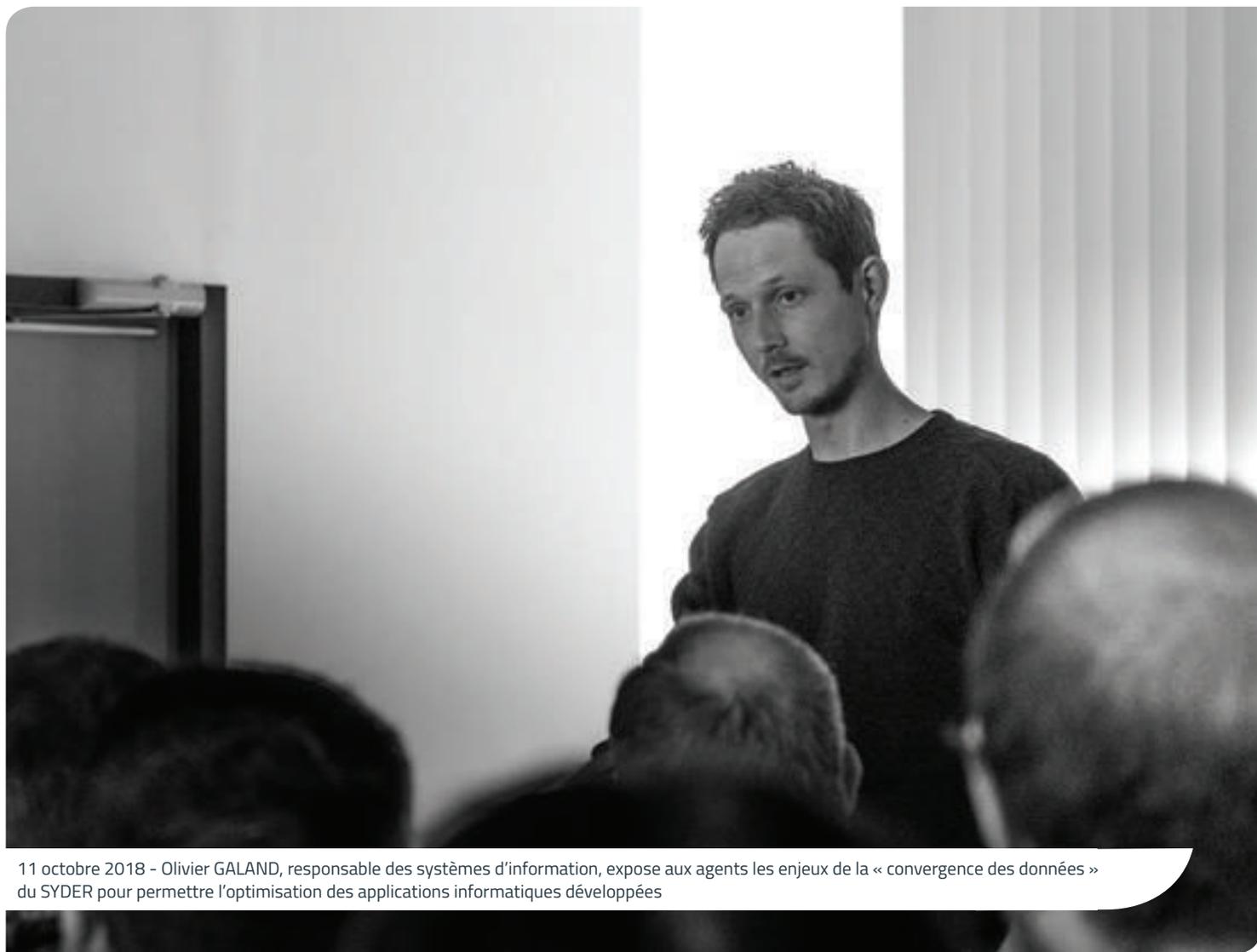
## La refonte des applications « métier »

Pour la **partie technique**, après la refonte complète en 2016 du logiciel MESSY, application « métier » de gestion des opérations d'investissement, qui était intervenue dans le cadre de l'externalisation partielle de la maîtrise d'œuvre, l'année 2018 a vu la poursuite **de l'adaptation** de cet outil aux besoins évolutifs des services du SYDER.

**Les tableaux de bords et alertes**, dont disposent désormais les agents, sont un outil au quotidien de pilotage de leur portefeuille d'opérations en cours.

Cette dématérialisation s'est poursuivie en 2018 avec le développement en interne d'une nouvelle application MEXEP, pour **la gestion de la maintenance de l'éclairage public**, et qui s'est substituée à l'application SYNTER lors de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018 des nouveaux marchés de maintenance. Les nouvelles fonctionnalités de MEXEP permettent notamment une traçabilité des interventions par point lumineux, et un **traitement intégré de la facturation** des prestations.

Par ailleurs, la traçabilité inhérente à la dématérialisation des échanges techniques est un élément contribuant à la responsabilisation de chaque acteur du déroulement d'une affaire.



11 octobre 2018 - Olivier GALAND, responsable des systèmes d'information, expose aux agents les enjeux de la « convergence des données » du SYDER pour permettre l'optimisation des applications informatiques développées

A noter que **la totalité des développements informatiques et applications** liés aux activités techniques du SYDER, de leur origine (demande des communes et consultation des maîtres d'œuvre par accords-cadres), à leur dénouement (paiement

des entreprises et répercussion des contributions aux communes), **est réalisée en interne par une équipe de quatre agents spécialisés** (trois informaticiens-développeurs et un cartographe).

# Le SYDER devient Territoire d'Énergies Rhône-Syder



Par délibération du **6 mars 2018**, le comité syndical s'est prononcé sur l'adhésion du SYDER à la marque « **Territoire d'Énergie** » proposée par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) aux **syndicats d'énergies engagés dans la transition énergétique**.

## Une marque collective...

Il s'agit d'une « **marque collective simple** » déposée auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), dont l'utilisation vise à distinguer les AODE (Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie) adhérentes à la FNCCR et qui s'impliquent dans les grands objectifs fixés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015.

Cette marque a vocation à  **fédérer les activités des syndicats d'énergies** en les dotant d'une identité et d'un logo communs.

## ... Pour un engagement dans la transition énergétique

L'usage de cette marque implique l'acceptation de son **règlement d'usage et respect de la charte graphique** associée.

A noter que les engagements demandés aux bénéficiaires du droit d'usage de la marque, relatifs aux actions s'inscrivant dans la transition énergétique, étaient **déjà remplis par le SYDER** dans les actions qu'il mène au bénéfice de ses communes adhérentes, et que l'utilisation de cette marque permettra de leur donner une **plus grande visibilité**.

Parmi les différentes déclinaisons, le comité a retenu pour le SYDER la marque « **territoire d'énergie RHÔNE – SYDER** » (voir le graphisme du logo).

## Le SYDER est toujours là

Le nom « SYDER – Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône », reste la **dénomination administrative institutionnelle** de l'établissement. Ce nom restera associé à la marque « Territoire d'Énergie », en particulier sur les documents de communication.



# L'USERAA devient « Territoire d'Énergie Auvergne -Rhône-Alpes »

L'Union des Syndicats d'Énergies de Rhône Alpes Auvergne, devenue Territoire d'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes, a poursuivi en 2018 ses actions conjointes et concertées.

Ces actions sont décidées lors des réunions trimestrielles des treize présidents des syndicats d'énergies de Rhône Alpes Auvergne.

La rencontre du **5 février 2018** à MONTAGNOLE (Savoie) a permis aux présidents des syndicats d'auditionner les directeurs régionaux d'ENEDIS sur le sujet d'actualité du renouvellement des contrats de concession électricité.

La réunion du **3 juillet 2018** à VIGNIEU (Isère) a notamment donné lieu à des échanges approfondis sur les différentes thématiques de négociations du cahier des charges de concession électricité, en particulier le schéma directeur des investissements et les redevances de concession.

Le **3 octobre 2018** à ANDREZIEUX (Loire), c'est le sujet des concessions gaz, et notamment la thématique de la méthanisation et des stations biogaz, qui a été étudié, avec la présence de représentants du concessionnaire GRDF.



03 octobre 2018 : réunion des présidents des syndicats d'énergies d'Auvergne-Rhône-Alpes au château d'Andrézieux-Bouthéon (42)



HAUTE RIVOIRE - Site photovoltaïque du complexe sportif (Trophée 2018 du SYDER)

# Les trophées 2018 du SYDER

Ces Trophées 2018 constituent la neuvième édition de cette manifestation, destinée chaque année à mettre en avant des opérations remarquables réalisées par le Syndicat pour le compte des communes adhérentes.

En 2018, les opérations ont été réparties en quatre catégories : Le développement durable, l'éclairage public, la mise en lumière, et la dissimulation des réseaux.

Sept trophées ont été attribués, avec des ex-aequo dans deux catégories. Un trophée exceptionnel « Coup de cœur » a également été décerné.

## Trophées du développement durable

### ORIENTATION « MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE »



#### ARNAS

**Remplacement des luminaires « Ballons fluorescents » et mise en conformité des armoires de commande**

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : SYDER – Sylvain CLEMENT  
Réalisation : Entreprise SOBECA (69 – Anse)

### ORIENTATION « PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE »

Ex-aequo :



#### CHENAS

**Création d'une chaufferie publique au bois avec réseau de chaleur**

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : SYDER – Fabien HUBERT  
Réalisation : Chaufferie et sous-stations : Entreprise GUERIN (71 - La Chapelle de Guinchay) ; Génie civil : Entreprise CHOPIN (69 - Saint Igny de Vers) ; Métallerie : Entreprise ROTIVAL (69 - Saint Jean d'Ardières) ; Réseau de chaleur : Entreprise SERPOLLET (69 – Vénissieux)



#### HAUTE RIVOIRE

**Installation photovoltaïque du complexe sportif**

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : SYDER – Olivier PEREYRON  
Réalisation : Entreprise TERRE ET LAC (69 - Lyon)



BEAUVALLON - Eclairage du parc du Clos Souchon à Saint Andéol le Château (Trophée 2018 du SYDER)

## Trophée de l'éclairage public



### BEAUVALLON

Eclairage du parc du Clos Souchon à Saint Andéol le Château

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : SYDER – Gilles PEYRICHOU  
Réalisation : Entreprise SERPOLLET (69 – Vénissieux)

*Les autres opérations nommées :*

- SAINT ETIENNE DES OULLIERES : Eclairage public Le Chemin Creux
- THURINS : Eclairage public Le Michard

## Trophées de la mise en lumière

Ex-aequo :



### SAINT VERAND

Mise en lumière du centre bourg et de l'église

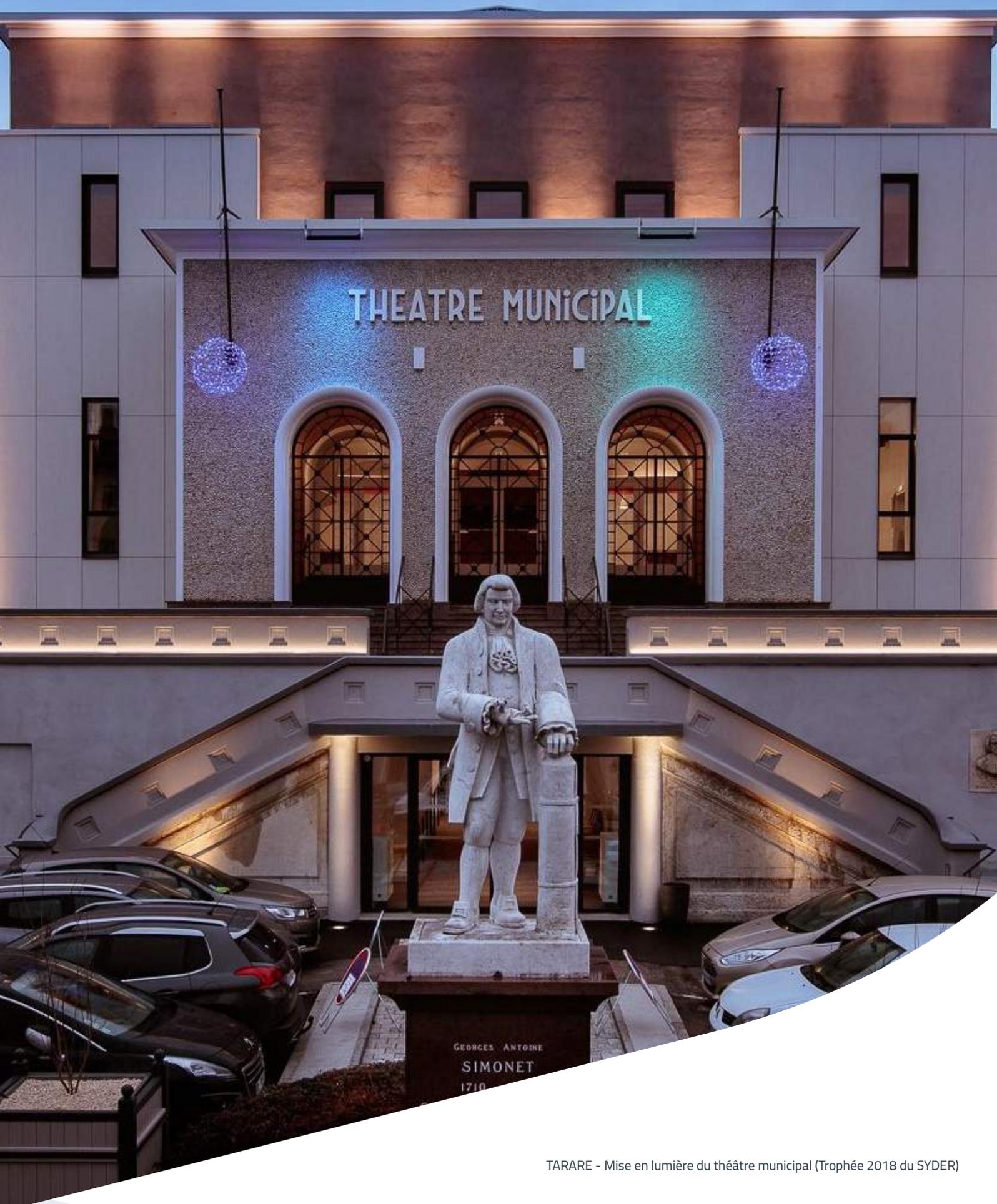
Maître d'ouvrage : SYDER – Frédéric MOLITOR et Daniel VABRE  
Maître d'œuvre : SAFEGE  
Réalisation : Entreprise EIFFAGE ENERGIE (69 – Savigny)



### SOURCIEUX LES MINES

Mise en lumière de l'esplanade de la mairie et de la place Lucien Vachez

Maître d'ouvrage : SYDER – Pascal LACHIZE  
Maître d'œuvre : ACERE  
Réalisation : Entreprise EIFFAGE ENERGIE (69 – Savigny)



TARARE - Mise en lumière du théâtre municipal (Trophée 2018 du SYDER)

## Trophée de la dissimulation de réseaux



### CORCELLES EN BEAUJOLAIS

Dissimulation des réseaux rue de la Fontaine

Maître d'ouvrage : SYDER – Sylvain CLEMENT  
Maître d'œuvre : ACERE  
Réalisation : Entreprise SERPOLLET (69 – Vénissieux)

*Les autres opérations nommées :*

- SAINT LAURENT D'AGNY : Dissimulation des réseaux route de Mornant
- GLEIZE : Dissimulation des réseaux rue des Deux Ruisseaux

## Trophée Coup de cœur



### TARARE

Mise en lumière du théâtre municipal

Maître d'ouvrage : SYDER – Frédéric MOLITOR et Daniel VABRE  
Maître d'œuvre : ACERE  
Réalisation : Entreprise EIFFAGE ENERGIE (69 – Savigny)



TROPHÉES 2018 - Les lauréats, à l'issue de la remise des trophées le 16 janvier 2018

# Les délibérations 2018

## Comité du 16 janvier 2018

- CS\_2018\_001 Débat d'orientations budgétaires 2018
- CS\_2018\_002 Contrat de concession Électricité 1993-2018 : Approbation du bilan technique, comptable et financier de la concession
- CS\_2018\_003 Contrat de concession Électricité : Poursuite du contrat à l'échéance
- CS\_2018\_004 Expérimentation du télétravail

## Comité du 6 mars 2018

- CS\_2018\_005 Taux d'abattement sur les travaux du programme 2018
- CS\_2018\_006 Approbation des charges des communes pour 2018
- CS\_2018\_007 Autorisations de Programme / Crédits de Paiement 2018
- CS\_2018\_008 Approbation du budget primitif annexe Photovoltaïque 2018
- CS\_2018\_009 Approbation du budget primitif autonome SYDER Chaleur 2018
- CS\_2018\_010 Approbation du budget primitif principal 2018
- CS\_2018\_011 Adhésion de la commune de COLOMBIER SAUGNIEU à la compétence optionnelle « Chaleur »
- CS\_2018\_012 Convention avec la commune de LONGES pour la maintenance de la chaufferie bois du Pré Paquet
- CS\_2018\_013 Adhésion à la charte « Territoire d'énergie »
- CS\_2018\_014 Programme travaux 2017 : Troisième tranche



Comité syndical du 06 mars 2018 Intervention de Jean-Paul CIMETIERE Délégué des Ardillats



Comité syndical du 06 mars 2018 Intervention de Jean-Luc BAZIN Délégué de Jullié



Comité syndical du 06 mars 2018 Intervention de Philippe BONNET Délégué et Maire de Chambost-Allières

### Bureau du 3 avril 2018

- BS\_2018\_015** Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité
- BS\_2018\_016** Appel d'offres « Maintenance exploitation de l'éclairage public 2018 » : Attribution des lots 1 à 9
- BS\_2018\_017** Appel d'offres « Maintenance exploitation de l'éclairage public 2018 » : Déclaration de procédure sans suite – Lots 10 et 11
- BS\_2018\_018** Appel d'offres « Suivi des marchés de maintenance exploitation de l'éclairage public 2018 » : Déclaration de procédure sans suite
- BS\_2018\_019** Autorisation d'ester en justice contre ENEDIS suite à contestation de titres exécutoires
- BS\_2018\_020** Présentation du rapport de contrôle de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) pour les exercices 2015 et 2016
- BS\_2018\_021** Présentation du rapport de contrôle de la concession Électricité 2015
- BS\_2018\_022** Présentation du rapport de contrôle des concessions Gaz 2015
- BS\_2018\_023** Convention-cadre d'aménagement et d'exploitation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque
- BS\_2018\_024** Convention avec la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) pour le raccordement à l'éclairage public de panneaux lumineux à messages variables

### Bureau du 30 mai 2018

- BS\_2018\_025** Appel d'offres « Réalisation, exploitation et maintenance d'infrastructures de recharge de véhicules électriques » : attribution du marché
- BS\_2018\_026** Examen du compte rendu annuel d'activités 2016 des concessionnaires de la distribution publique d'électricité
- BS\_2018\_027** Examen du compte rendu annuel d'activités 2016 du concessionnaire de la distribution publique de gaz

### Bureau du 12 juin 2018

- BS\_2018\_028** Appel d'offres « Maintenance Exploitation de l'éclairage public 2018 » - Attribution des lots 10 et 11
- BS\_2018\_029** Appel d'offres « Suivi des marchés de Maintenance Exploitation de l'éclairage public 2018 » - Attribution du marché
- BS\_2018\_030** Groupement de commande pour l'achat d'énergie - Accord Cadre « Fourniture et acheminement d'électricité et services associés » - Attribution des lots 1 et 2
- BS\_2018\_031** Convention de mise à disposition pour la construction de la chaufferie de CHENAS

### Comité du 26 juin 2018

- CS\_2018\_032** Déplacement à LA REUNION d'une délégation de la FNCCR : Mandat spécial au Président
- CS\_2018\_033** Budget annexe photovoltaïque : Approbation du Compte de Gestion 2017 du Comptable public
- CS\_2018\_034** Budget annexe photovoltaïque : Approbation du Compte Administratif 2017
- CS\_2018\_035** Budget annexe photovoltaïque: Affectation des résultats de l'exercice 2017
- CS\_2018\_036** Budget annexe photovoltaïque : Approbation du Budget Supplémentaire 2018
- CS\_2018\_037** Budget annexe de la Régie SYDER Chaleur : Approbation du Compte de Gestion 2017 du Comptable public
- CS\_2018\_038** Budget annexe de la Régie SYDER Chaleur : Approbation du Compte Administratif 2017
- CS\_2018\_039** Budget annexe de la Régie SYDER Chaleur : Affectation des résultats de l'exercice 2017
- CS\_2018\_040** Budget annexe de la Régie SYDER Chaleur : Approbation du Budget Supplémentaire 2018
- CS\_2018\_041** Budget principal : Approbation du Compte de Gestion 2017 du Comptable public
- CS\_2018\_042** Budget principal : Approbation du Compte Administratif 2017
- CS\_2018\_043** Budget principal : Affectation des résultats de l'exercice 2017

# Les délibérations

## 2018

### Comité du 26 juin 2018

- CS\_2018\_044** Budget principal : Approbation du Budget Supplémentaire 2018
- CS\_2018\_045** Compétence optionnelle «Chaleur» : adhésion des communes de Ronno et St Martin en Haut
- CS\_2018\_046** Reprise par la commune de LES HALLES de la compétence optionnelle «Gaz» transférée au SYDER
- CS\_2018\_047** Programme de travaux 2018 : première tranche
- CS\_2018\_048** Création d'un poste de Directeur de la Régie SYDER Chaleur
- CS\_2018\_049** Approbation du protocole d'accord SYDER/ Agglo de Villefranche/SCI Les Granges du Morgon

### Bureau du 16 octobre 2018

- BS\_2018\_050** Création d'un poste d'adjoint technique territorial
- BS\_2018\_051** Tableau des effectifs : Modification du grade de recrutement de postes existants
- BS\_2018\_052** Approbation de la convention-cadre avec les communes pour le raccordement à l'éclairage public de matériels de vidéo protection
- BS\_2018\_053** Négociation d'une convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une chaufferie publique au bois à ST MARTIN EN HAUT
- BS\_2018\_054** Convention d'occupation du patrimoine communal pour la construction et l'exploitation d'une chaufferie publique au bois à LARAJASSE



Comité syndical du 27 novembre 2018 Intervention de Christian GALLET Délégué et Maire de Lozanne



Comité syndical du 27 novembre 2018 Intervention de Jean BERAT Délégué de Saint Christophe

### Comité du 27 novembre 2018

- CS\_2018\_055** Reprise par la commune de LES HALLES de la compétence optionnelle «Chaleur» transférée au SYDER
- CS\_2018\_056** Transfert au SYDER par les communes de LES HAIES, MONTROTTIER et SAINT SYMPHORIEN SUR COISE de la compétence communale « Infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables » [IRVE]
- CS\_2018\_057** Contributions des adhérents au SYDER pour 2019
- CS\_2018\_058** Approbation des coefficients de répercussion définitif 2018 et provisoire 2019
- CS\_2018\_059** Budget principal 2018 : Décision modificative n° 1
- CS\_2018\_060** Budget annexe photovoltaïque 2018 : Décision modificative n° 1
- CS\_2018\_061** Acomptes mensuels de trésorerie 2019
- CS\_2018\_062** Autorisations d'ouverture de crédits 2019
- CS\_2018\_063** Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables: Conditions tarifaires publiques des recharges sur le réseau SYDER
- CS\_2018\_064** Perception par le SYDER de la TCCFE sur le territoire de la commune nouvelle de BEAUVALLON
- CS\_2018\_065** Désignation du Directeur de la régie SYDER Chaleur
- CS\_2018\_066** Règlement d'utilisation des véhicules de service et attribution de véhicules de service avec remisage à domicile pour l'année 2019
- CS\_2018\_067** Programme travaux 2018 : Deuxième tranche
- CS\_2018\_068** Convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le raccordement au réseau électrique des pylônes supports d'équipements radioélectriques



Comité syndical du 27 novembre 2018 Intervention de Alain GERBERON Délégué de Saint Loup

RA 2018 est une publication du SYDER  
Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône  
61 chemin du Moulin Carron – 69574 Dardilly Cedex.  
Tél : 04 72 18 75 00 – Fax : 04 78 33 84 91  
Courriel : syder@syder.fr – Site internet : www.syder.fr

Directeur de la publication : Paul VIDAL  
Rédacteur en chef : Estelle BOUR  
Coordination photos et cartographies : Nicolas ELIE  
Crédits photos et cartes : SYDER DR  
Réalisation : rougevert® Communication - Villefranche S/Saône  
Tél. 04 74 60 36 38 // contact@rougevert.fr // www.rougevert.fr  
Tirage : 1000 exemplaires  
Octobre 2019

**SYDER**

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU RHÔNE